



Élus de quartier, élus de proximité - RAPPEL DES QUARTIERS P. 24 A 27

30 JOURS

L'actualité bisontine

- 4** Solidarité
L'appel des Restos du Cœur
- 5** Association
Être à l'écoute
- 7** Bisontin à l'honneur
Charles Domergue : plusieurs vies à la fois
- 8** Santé
Sport : reprendre en douceur
- 10** Armée
Découvrez la Marine



Besançon Votre Ville
2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex
Tél : 03 81 87 80 76
Fax : 03 81 61 59 78
E-mail : patrick.isely@besancon.fr
xavier.fantoli@besancon.fr
Site internet : www.besancon.fr

DIRECTEUR GÉRANT DE LA PUBLICATION :
Jean-Louis Fousseret
Co-directeur : **Thierry Morton**

MAIRIE

l'info municipale

LE DOSSIER

13 Femmes engagées dans la ville



L'ACTUALITÉ

18 Finances
Un budget de résistance



19 Réglementation
Sortir en toute tranquillité

20 Urbanisme
Besançon adopte le tramway

21 Citoyenneté
Conseils consultatifs d'habitants : c'est parti !

22 Expressions politiques

Rédacteur en chef : **Patrick Isely**
Journaliste : Xavier Fantoli
Rédacteurs : Pascal Vernier, Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, André-Hubert Demazure, Roland Motte, Mustafa Haciane
Photographes : Eric Chatelain, Jean-Charles Sexe
Conception éditoriale et graphique : MCM Information (tél. 04.76.03.78.30.)
Publicité : P.M. Conseil, 60, Grande Rue,

(tél. 03.81.21.15.00.)
PAO : Françoise Fedi, Jean-François Devat, Charline Mercier
Impression : BLG Toul - ZI Croix de Metz - 54200 Toul - Tél. : 03 83 65 20 69.
Distribution : Adrexo.
Dépôt légal : Mars 2009.
Abonnements : 1 an : (17,60 euros)
Tirage : 66 000 exemplaires.
ISSN : 1257-564X
Imprimé sur papier recyclé.

QUARTIERS

l'info de proximité

LE REPORTAGE

24 Élus de quartier, élus de proximité



L'ACTUALITÉ

27 Centre-Ville
Sous le signe du Progrès

28 Velotte
La vigne sans réserve

29 Battant
Parcours intérieurs et autres rencontres



30 Planoise
Apprendre à devenir parent

LE GUIDE

culture, sports et loisirs

CULTURE

32 « La Vie burale »

Chanson
33 Aldebert fait l'école buissonnière



Initiative
34 Au chœur de l'orchestre

SPORTS & LOISIRS

Rugby
36 L'OB mise sur sa formation

Jardinage
37 La star du printemps

Apnée
38 Incroyable mais vrai !



BANDE DESSINÉE

40 "Le pacte de Vauban"

RACINES

43 "Village noir" sur les remparts

DÉTENTE

44 Recette et sudokus

45 Urgences

Voir toujours plus loin... agir toujours plus proche !

L'éditorial

Jean-Louis Fousseret
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon



Il y a maintenant un an que vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire. Depuis un an, comme nous nous y étions engagés, nous avons beaucoup travaillé à l'élaboration et au développement de grands projets structurants qui permettront à Besançon de prendre une nouvelle dimension dans les années à venir. Mais, en ces temps troublés où les difficultés s'accroissent pour les plus faibles d'entre nous, c'est sur le terrain de la proximité avec nos concitoyens que nos efforts sont le plus immédiatement palpables. J'aime répéter qu'être maire, c'est "voir loin et agir proche", par une politique qui se veut à la fois audacieuse et bienveillante. A Besançon, ambition et solidarité ne sont pas des déclarations d'intention, mais bien les deux moteurs de la politique municipale. C'est précisément pour "voir loin et agir proche" que nous avons confié la responsabilité à six élus municipaux de veiller particulièrement aux quartiers de Montrapon/Fontaine-Ecu, des Clairs-Soleils, de Brûlard, de Planoise, de Palente-Orchamps et de Battant. Moins d'un

an après la création de ces postes d'élus de quartiers, le bilan est extrêmement positif. Grâce aux permanences régulières et à la qualité de l'écoute des élus, beaucoup d'interrogations, de soucis personnels voire de détresses ont trouvé des réponses. Certains projets collectifs pour les quartiers ont pu se développer grâce à ce nouveau dispositif qui a joué le rôle de tremplin. Être toujours plus attentifs aux besoins des quartiers, apporter des réponses adaptées à la demande des nos concitoyens en établissant une relation forte de proximité avec eux, leur offrir une oreille bienveillante et mieux prendre en compte leurs préoccupations, étaient il y a un an les objectifs affichés des élus de quartiers et du maire. C'est aujourd'hui une réalité.

*Très sincèrement,
Jean-Louis Fousseret*

SOLIDARITÉ

L'appel des Restos du Cœur

« Il a fallu 23 ans pour distribuer le premier milliard de repas, il n'en faudra que 8 pour le deuxième » : ce constat terrible de Véronique Colucci, la veuve du fondateur des Restos du Cœur en 1986, en dit long sur la constante augmentation de la pauvreté et de la détresse humaine dans notre pays. A Besançon, également, le nombre des demandeurs n'en finit pas de progresser (+ 11 % d'une année sur l'autre) au point d'imposer une seconde collecte pour boucler l'hiver 2008-2009. Programmé les 6 et 7 mars, cet appel à la générosité aura pour cadre les grandes surfaces ayant accepté la présence de bénévoles identifiables et de caddies à remplir avec des denrées alimentaires et des produits d'hygiène. « Auparavant, nous n'avions pas un local suffisamment vaste pour tout entreposer. Là, en déménageant très prochainement de la rue Pergaud à Valentin et en passant de 300 à 500 m², nous allons pouvoir tout stocker », se félicite Jacky Sigrand, coordinateur et responsable des approvisionnements au niveau du département. De quoi tenir les deux dernières semaines de la Campagne, étalée du début décembre à la fin mars, et démarquer du bon pied l'Intercampagne, à savoir 20 semaines de distribution au ralenti entre avril et octobre. « L'idéal serait d'avoir un



RECONSTITUER LES STOCKS : UN IMPÉRATIF POUR BOUCLER LA 24^e CAMPAGNE SELON CHRISTIAN QUENEY (EN ARRIÈRE PLAN).

deuxième lieu de distribution sur Besançon car cela permettrait un accueil plus humanisé, une meilleure écoute et le développement des aides à la personne », déclare Christian Queney, président des Restos du Doubs. Il est vrai que les données chiffrées concernant le centre de la rue Haag, placé sous la responsabilité de Claude Renaud donnent le vertige : 830 familles aidées à raison de six repas hebdomadaires par personne, soit au total 2 200 bénéficiaires dont 150 bébés de moins d'un an, et 12 000 repas par semaine. « Cela met en lumière le dévouement admi-

nable de nos 104 bénévoles qui, à quelques rares exceptions, sont tous des retraités, poursuit Christian Queney. On les retrouve sur le pont pratiquement neuf mois sur douze ». Et de conclure : « Je profite de l'occasion pour tirer un grand coup de chapeau aux autres associations caritatives avec lesquelles nous luttons de concert sur le front de la solidarité. Tout comme le nôtre, leur engagement est, malheureusement, devenu vital pour une frange de la population de plus en plus large ».

Les Restos du Cœur : 03 81 41 92 11.

Avec Aldebert

Le gala des Restos du vendredi 13 mars, à partir de 20 h 30 au Grand Kursaal, est placé sous le signe de la générosité. Celle des artistes - le groupe Pach-Nawari ; la pianiste Lavinia Ardelan Dragos (premier prix du festival Mozart) ; Jakko ; Guillaume Aldebert - qui se produiront gratuitement, et celle du public, attendu nombreux. « J'espère que les bénéficiaires de la soirée nous aideront à bien terminer notre 24^e Campagne », souligne Christian Queney.

Prix des places : 10 € adultes et 7 € étudiants. Gratuit pour les moins de 12 ans.

JEUNES

Ateliers 16-25 ans

La Mission Locale Espace Jeunes propose de nouveaux ateliers pour les 16-25 ans voulant préparer leurs rencontres avec des employeurs :

- CV, lettre de motivation (2 fois par semaine les lundis et jeudis en matinée sauf le 3^e jeudi de chaque mois),
- Création Espace Emploi : pour déposer son CV et/ou télécandidater sur des offres parues sur le site www.pole-emploi.fr (les mardis après-midi),
- Préparation aux futurs entretiens (modules mardi 3, jeudi 4, mardi 17 et jeudi 18 mars),
- Elaborer votre projet professionnel (découverte des métiers) :

1^{ère} session : du lundi 23 mars au vendredi 3 avril ; 2^e session : du 14 au vendredi 29 mai ; 3^e session : du lundi 15 au vendredi 26 juin, - Préparer votre insertion en stage, en apprentissage ou pour un premier emploi : module "optimiser votre insertion en entreprise" (dates pas encore arrêtées).

L'accès à tous ces ateliers est gratuit et sans inscription.

Il suffit de se présenter à la Mission Locale Espace Jeunes (5, rue de la Cassotte) les jours d'ateliers entre 9 h et 9 h 15 ou 14 h et 14 h 15.

Renseignements complémentaires au 03 81 85 85 85.

ASSOCIATION

Etre à l'écoute



DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ET L'INTÉGRATION DES ENFANTS PARTOUT ET AU QUOTIDIEN.

Jeudi 12 mars, la journée nationale de l'audition mobilise professionnels et associations pour une grande campagne d'information et de sensibilisation aux multiples problèmes que pose la perte de l'audition, campagne menée à l'attention des 6 millions de sourds en France et du grand public. Spécialement axée sur l'image des appareils auditifs, cette 12^e édition se décline à Besançon comme dans 500 autres villes. Au quotidien, des structures spécialisées encadrent et suivent les individus atteints de surdité, légère ou profonde. Ainsi existe-t-il à Besançon depuis 1976 un centre d'éducation pour déficients auditif qui assure la prise en charge des enfants et jeunes, sourds ou malentendants, issus de toute la région. « Notre siège est à Besançon, rue Donzelot, mais nous avons une antenne à Montbéliard. Le CEEDA accompagne au total une centaine d'enfants entre 1 et 20 ans », explique Yves Berçot, son directeur. Notre Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire (SSEFIS) favorise la scolarisation de l'enfant, soit en milieu

classique, de la maternelle au lycée, soit en classe spécialisée (CLIS et UPI). Notre Service d'accueil familial spécialisé (SAFS) permet l'accueil des enfants venus de l'extérieur par des assistantes familiales formées aux problématiques de la surdité. Le CEEDA représente une équipe de 39 salariés (professeurs, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, etc.) et un budget annuel de 2 millions d'euros. Ses objectifs sont résolument fidèles à la philosophie de son fondateur, le Professeur Lafont : autonomie et intégration de l'enfant, partout, dans la vie de tous les jours ! Quant aux parents, les frais liés à la prise en charge de l'enfant sourd reconnu atteint de handicap, sont assumés par la CRAM, au besoin les frais de transport du domicile à l'école sont couverts par le Conseil général. Plus d'informations sur les animations de la journée de l'audition : www.audition-infos.org et au n° azur 0810 200 219 du lundi au vendredi de 8h à 19h30.

CEEDA - 42, rue Donzelot. Tél. 03 81 61 33 44.

TEMIS

Bienvenue

A l'occasion d'une journée Portes ouvertes organisée à Temis le 19 mars de 9 h 45 à 16 h, sur le thème "Façons d'entreprendre, façons d'innover", les entreprises de la pépinière, de l'incubateur, de l'hôtel d'entreprises et les sociétés issues des laboratoires de l'UFC se présenteront. Cette manifestation est destinée aux chercheurs, universitaires, professionnels et partenaires institutionnels (sur réservation au 03 81 25 53 50).

COMMERCE

"L'IVRE DES MOTS"

Après huit mois d'ouverture, la librairie "L'ivre des mots", installée à la place du magasin "Kaolin", rue Bersot, a trouvé ses marques (pages) sous l'impulsion d'Odile Freyermuth et Julie Duquesne, passionnées de littérature et professionnelles confirmées. Julie, ancienne des Sandales d'Empédocle et Odile, enthousiastes, savent conseiller leurs clients qui deviennent des amis. Trois axes sont privilégiés : la littérature, la cuisine et la gastronomie, les livres pour enfants. Les vitrines thématiques, les étalages attractifs ont fait de "L'ivre des mots", le rendez vous

préférés des amateurs de livres originaux, à découvrir d'urgence dans une ambiance chaleureuse, amicale. "L'ivre des mots" - 12, rue Bersot. Tél. 03 81 65 45 08.

"A 2 MICILE"

Consultant en management qualité (bac + 4), originaire de Belfort, Patrice Guigon a lancé il y a un an son entreprise au service des familles en quête d'une garde d'enfants, d'une aide ménagère, mais aussi d'un jardinier, d'une aide scolaire, d'une auxiliaire parentale (cours, préparation des repas etc.). Les 14 salariés "d'A2 micile", motivés et compétents, viennent vous aider à résoudre vos problèmes quotidiens, sur simple appel téléphonique, du lundi au vendredi, de 9 à 19 h et le samedi de 9 à 12 h. De plus, vous profitez de 50 % de réduction fiscale, sans soucis de formalités administratives et à des tarifs très compétitifs.

"A 2 micile" : 06 81 34 99 66.



► BISON TIN A L'HONNEUR

Charles Domergue : plusieurs vies à la fois



◀ **HYDROGÉOLOGUE, SPÉLÉOLOGUE, HERPÉTOLOGUE, ORNITHOLOGUE : UN PARCOURS SCIENTIFIQUE EXCEPTIONNEL.**

Une fois n'est pas coutume, la rubrique "Bisontin à l'honneur" rendra un hommage posthume à un homme, Charles Domergue, dont l'existence a été incroyablement remplie. Au point même qu'on le soupçonne d'en avoir vécu plusieurs. Venu au monde dans la capitale comtoise en janvier 1914, l'enfant de Canot n'a pas embrassé la carrière de son père, Antoine-François, directeur d'orchestre. Lui, sa voie, c'étaient les sciences comme en attestent ses diplômes successifs de botanique, zoologie, géologie et chimie générale. Patriote affirmé, la Seconde guerre mondiale le voit prendre part à la Campagne de France avant d'entrer dans la Résistance. Arrêté en février 1944, interrogé et torturé dans les locaux de la Kommandantur,

rue Lecourbe, puis interné au camp de transit de Compiègne, il réussit à s'évader en août sur le chemin de la déportation en Allemagne. On le retrouve quelques mois plus tard, envoyé par le gouvernement français, exerçant la profession d'hydrogéologue en Tunisie où, sous sa direction, de nombreuses oasis comme celle de Douz voient le jour. Rapatrié après l'indépendance, il pose pour la première fois en 1959 ses valises et ses cartes à Madagascar, état insulaire de l'océan Indien qu'il ne quittera plus et où il repose aujourd'hui après des funérailles quasi nationales. Respecté et reconnu, Charles Domergue sera pendant un demi-siècle l'une des figures marquantes de l'Institut Pasteur malgache sans en faire officiellement partie. Jusqu'à son décès, dans le laboratoire mis à sa disposition, avec son éternelle cigarette aux lèvres, il poursuivra inlassablement ses recherches. En hydrologie, bien sûr, mais également en ornithologie et herpétologie, deux de ses autres passions avec la spéléologie, nées dans cette Franche-Comté où il aimait à se ressourcer régulièrement. Prix Rollinat 1946 pour l'ouvrage *Les Serpents de Franche-Comté*, ce curieux insatiable a arpenté Madagascar du nord au sud pour y découvrir de nouvelles espèces évoquées sans doute dans trois publications qu'il n'aura malheureusement pas eu le temps d'achever à plus de 94 ans. «*Quand je mesure ce qu'il a accompli dans sa vie, je n'en reviens toujours pas*, avoue, admiratif, son fils Claude, patron de Domergue Aviation à La Vèze. *D'autant qu'il donnait l'impression de faire tout lentement, à l'allure d'un caméléon*». ■

► JEUNES

Journée "jobs d'été"

Vous cherchez un job pour cet été ? Pour vous aider, le CRIJ, en partenariat avec la Ville de Besançon, le Pôle emploi et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, organise une journée "jobs d'été" le jeudi 26 mars de 13 h 30 à 18 h au CRIJ. Tout au long de l'après-midi, des organismes seront présents pour vous informer sur les méthodes de recherche de jobs, les CV, les lettres de motivation... Vous pourrez aussi consulter des offres de jobs spécialement affichées pour cette journée.

Enfin, des employeurs seront présents pour recruter, notamment pour des postes dans l'animation, mais aussi les services à la personne, l'hôtellerie/restauration... ■

Renseignements : CRIJ - 27, rue de la République. Tél. 03 81 21 16 16.

Site : www.jeunes-fc.com

► COMMERCE

"PAD' ANGES"
Patrice Dallerey et Laura ont ouvert le 15 novembre "Pad' Anges". "Bousbots" pur jus, Patrice et Laura, se sont spécialisés dans la décoration florale, les bouquets originaux, les compositions "sur mesure". La jolie boutique, se double d'une galerie d'art, où se succèdent expositions de tableaux, de sculptures et de photographies réalisées par des artistes de toutes tendances. C'est ainsi que l'art, classique ou contemporain, côtoie pour le plaisir de l'œil les fleurs et les plantes proposées à une clientèle éprise d'esthétisme. "Pad' Anges" vous ouvre les portes du paradis des fleurs. A découvrir d'urgence !

"Pad' Anges" - 31, rue Battant.
Tél. 03 81 58 01 34.

LE "MOULES FRITES"

Christine Medda, après avoir tenu une pizzeria au "P'tit Dep", s'est installée aux commandes de l'ancien café Viotte, il y a deux ans et demi, et a ouvert le "Moules Frites" avec le concours d'Anthony Tiesse, en cuisine. A eux deux, ils animent et proposent, avec le sourire, les moules, accompagnées de 11 sauces différentes (rouille, roquefort, curry, parmesan, marinère, lardons etc.) et de frites fraîches et des vins adéquats. Moules à discrétion ou formule unique, vous avez

le choix. Bonne nouvelle : le "Moules Frites" est désormais ouvert le midi. Allez-y, c'est simple, pas cher et bien cuisiné. Possibilité également à la carte de déguster noix de Saint-Jacques, assiette comtoise et gambas à la provençale.

Le "Moules Frites" - 25, rue Nicolas Bruand. Tel. 03 81 53 41 30. Fermé le samedi midi et le dimanche.



SANTÉ



DES FOURMIS DANS LES JAMBES À LA SORTIE DE L'HIVER.

Sport : reprendre en douceur

L'approche du printemps, les jours qui rallongent, les températures qui remontent, l'envie ou le besoin de bouger après une "hibernation" forcée... : autant de (bonnes) raisons pouvant inciter à renouer avec une activité physique de plein air soutenue. Le risque alors est de vouloir mettre le turbo d'entrée pour rattraper le temps perdu à tourner en rond. Afin d'éviter les mauvaises surprises, médecins et préparateurs physiques recommandent unanimement de monter progressivement et doucement en régime. Conséquence du repos hivernal et, parfois, de quelques excès alimentaires, notre organisme a déjà oublié ce qu'est l'adaptation cardio-vasculaire. De même, nos tendons peuvent aussi nous trahir. Attention alors aux entorses et autres luxations... Reprendre une activité physique ? OK, mais sans prétention. En commençant, pourquoi pas, par de la marche à pied. « *Il est prouvé que marcher 30 minutes chaque jour réduit considérablement les risques cardio-vasculaires et métaboliques (diabète, cholestérol)* », précise le Dr Yvon Henry, directeur du service municipal Hygiène-Santé. Descendre

du bus un arrêt plus tôt, monter les escaliers à pied ou promener son chien plus longtemps sont autant d'astuces parmi bien d'autres pour, lorsque c'est possible, remuscler son cœur en douceur. Dans la ville la plus verte de France, les circuits et balades ne manquent pas où chacun, randonneurs, joggeurs, cyclistes..., peut évacuer stress et trop-plein d'énergie dans un cadre naturel remarquable. Mais là aussi quelques règles élémentaires doivent être respectées, surtout pour les pratiquants occasionnels. Comme de s'échauffer suffisamment avant de s'élancer pour éviter les blessures musculaires, de bien s'étirer après l'effort pour faciliter la récupération, et de veiller à ne pas partir à jeun. L'organisme, en effet, a besoin de sucres complexes (féculents) qui aideront à lui fournir le "carburant" nécessaire. Par ailleurs, pour limiter les risques de crampes, il faut boire et reboire, avant, pendant et après l'effort. Enfin, autre précaution indispensable : après 50 ans, la reprise du sport doit au préalable s'accompagner d'une visite à son médecin de famille. ■

EN BREF

BCR

BOURSE AUX VÉLOS

Rendez-vous incontournable des amateurs de deux-roues, la Bourse aux vélos, 24^e du nom, se tiendra les samedi 28 et dimanche 29 mars, de 10 h à 19 h. Si vous souhaitez vendre ou acheter, n'hésitez pas à faire le déplacement à Micropolis où le BCR (Besançon Cyclos Randonneurs) a mis les petits pignons dans les grands pour mieux vous satisfaire. Attrait supplémentaire : vous pourrez faire marquer votre vélo sur place par un spécialiste. Le dépôt du matériel est programmé les 26 et 27 mars (10 h - 19 h), et le retrait des invendus le 30 (10 h - 18 h).

Renseignements complémentaires : Jacques Delavenne au 03 63 08 68 22 et 06 71 23 68 24.

JOURNÉE

COURTOISIE AU VOLANT

La 10^e Journée de la courtoisie au volant et sur la route se déroulera le jeudi 26 mars dans toute la France. Placée sous le parrainage du secrétariat d'Etat chargé des Transports, en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF) et l'Association des maires ruraux de France (AMRF), cette campagne vise à favoriser le savoir-vivre au volant pour un meilleur partage de la route et de l'espace public. Pour en savoir plus : <http://www.courtoisie.org/pages/medias.php>

CONCOURS "VÉLO"

Les Crous et le Cnous soutiennent les pratiques artistiques amateurs des étudiants en leur proposant de participer aux concours de la nouvelle, de la bande dessinée, de la photo et du film court, sur le thème "vélo". Trois prix (2 000 euros, 1 000 euros et 500 euros) seront décernés pour chaque concours, dont les dates limites de participation sont fixées au 16 mars pour le concours de la nouvelle, et au 15 mai pour tous les autres. Le règlement de chaque concours, les formulaires d'inscription et les autorisations de publication sont disponibles dans les services culturels des Crous, ou téléchargeables sur le site www.culture-cnous.fr

FOLK

WEB

"Folk à Palente", l'espace d'infos du collectif folk de la MJC de Palente, vient de faire son entrée sur la toile. Albums photos, brèves, stages, bref toutes les informations concernant les activités folk sont dès à présent disponibles sur le site Internet <http://practivites25.nuxit.net/folkpalente>.

RETRO

6 février : forum



ALLAIN BOUGRAIN-DUBOURG A JUGÉ REMARQUABLE LA DÉMARCHÉ DE LA VILLE.

Le Kursaal a accueilli plusieurs centaines de personnes, venues participer au 4^e forum du développement durable. L'événement, parrainé par Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux, a tout

d'abord été l'occasion de tirer un bilan de l'Agenda 21, porté par la Ville, et de la Charte de l'environnement, son équivalent pour l'agglomération. Parmi les 150 actions prévues par les deux programmes, certaines ont abouti, comme VéloCité, le bois local pour la chaufferie de Planoise, le pain bio dans les cantines ou l'abandon du désherbage chimique par la direction des Espaces verts. L'état des lieux est félicité par le parrain de la soirée, qui trouve « *la démarche remarquable* ». Mais une page se tourne, car il est temps d'aller au-delà, d'appeler un agenda plus ambitieux pour la ville et son agglomération. ■

13 février : torpille

Cinq courses et autant de victoires agrémentées au passage de la 3^e performance française de l'histoire sur 50 m papillon (23.77) : le Dellois Amaury Leveaux n'a pas fait les choses à moitié pour sa rentrée en grand bassin. Au-delà des chronos réalisés par l'ancien pensionnaire du Pôle espoirs de Besançon, aujourd'hui licencié à Mulhouse, c'est la décontraction et la disponibilité du héros des derniers championnats d'Europe de Rijeka qui ont conquis le public massé dans une piscine Mallarmé trop exiguë en la circonstance. Une aubaine pour les jeunes pousses de l'Avenir Natation Besançon, club organisateur comblé, qui, à le côtoyer durant deux jours en même temps qu'Aurore Mongel et le Bisontin d'origine Julien Nicolardot, deux autres sélectionnés olympiques à Pékin, ont pu mesurer de visu tout le chemin restant à accomplir (voir vidéo du meeting sur le site www.besancon.fr). ■



AMAURY LEVEAUX : "VENI, VIDI, VICI" À MALLARMÉ.

17 février : soirée

Comme chaque début d'année, la "Soirée des Sportifs bison-tins" a donné lieu à une manifestation haute en couleur au palais des sports en présence de Jean-Louis Fousseret et de Patrick Bontemps. L'occasion pour le maire et son adjoint de revenir en compagnie de l'intéressé sur la superbe médaille d'argent olympique du boxeur de Montrapon, Khedafi Djelkhir, désormais passé professionnel. Entre quizz avec petits cadeaux à la clé et passage sur le podium de quelque 360 sportifs de tous âges et de toutes disciplines, des plus confidentielles (torball, curling, boomerang...) au plus exposées (handball, football, athlétisme...), la soirée se révéla à nouveau conviviale à souhait. ■

PLUS DE 600 PARTICIPANTS, ATHLÈTES, PARENTS ET AMIS, RÉUNIS AU PALAIS DES SPORTS.



UNE SIGNATURE QUI ENGAGE BESANÇON JUSQU'EN 2020.

10 février : engagement

Avec 350 autres villes européennes dont Rome, Paris et Bucarest, Besançon était représentée à la première cérémonie officielle de la Convention des maires, dans le cadre de l'EUSEW 2009 (Semaine européenne de l'énergie durable), du 9 au 13 février. Dans l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles, Jean-Louis Fousseret, au nom de la Ville, a pris l'engagement écrit, volontaire et unilatéral, de relever le défi des "3 x 20" du Paquet énergie-climat adopté en décembre dernier par l'Union européenne. En clair, à l'horizon 2020 : réduction de 20 % des émissions de dioxyde de carbone (CO2) ; production d'au moins 20 % d'énergie renouvelable ; réduction de 20 % de la consommation globale en Europe. ■



► ARMÉE

Découvrez la Marine

◀ VOUS VOUS SENTEZ UNE VOCATION DE MARIN ? N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE RECRUTEMENT À BESANÇON, REPRÉSENTÉ ICI PAR LE SECOND MAÎTRE SYLVAIN PICARD.

L'objectif de la Journée de découverte de la Marine, samedi 28 mars de 13 h à 19 h, est de faire connaître au plus grand nombre l'existence et le rayonnement des CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées). A Besançon (64, rue Bersot), ville marraine de la frégate anti sous-marine "Jean de Vienne", le Maître principal Aina Andriamboavonjy et son équipe accueilleront le public dans une ambiance à la fois maritime et conviviale. Offres de recrutement, échanges avec les marins présents, exposition de photos, porte-avions, projections de clips, de diaporamas et de films thématiques suivis d'une table ronde, atelier multimédia, pause café, chat avec des membres de l'équipage du Charles de Gaulle, quizz... : de multiples animations ont été inscrites au programme de cette Journée pas comme les autres. ■

Pour en savoir plus : cirfa.besancon@marine.defense.gouv.fr et www.devenirmarin.fr

► LOGEMENT

Des réponses aux demandes

UN EXEMPLE DE RÉHABILITATION DE LOGEMENTS À PLANOISE, RUE VAN GOGH. ▶

Entretien du bâti, rénovation du patrimoine, investissement, prise en compte du handicap, amélioration de la qualité des services, économies d'énergie... autant de points qui revêtent une grande importance pour Néolia, 6^e entreprise sociale pour l'habitat de France. Le maire et quelques élus, qui partagent évidemment ces valeurs, ont ainsi pu en juger sur pièces, à l'occasion d'une visite guidée sur le terrain de réalisations récentes. Menée par le président de Néolia, Marc Tavernier, le circuit a permis de découvrir quatre programmes immobiliers : "Cap Vauban", tout d'abord, rue Mallarmé, avec ses 50 logements en accession et ses 10 logements locatifs ; l'Ilot Bouloie, dans le quartier de Montrapon, fort de 80 logements locatifs et d'une chaufferie souterraine mixte bois (76 %) et gaz (24 %), qui permettra de réaliser des économies de l'ordre de 30 % ; rue Scaremberg à Palente, avec ses 79 nouveaux logements, dont un programme de location-accession et une nouvelle agence clientèle ; à Planoise, dans



le cadre du PRU (Programme de rénovation urbaine), 280 logements, rues Van Gogh, Picasso, du Luxembourg et Ile-de-France, ont été réhabilités, et 36 vendus aux habitants. A l'issue de la visite, Jean-Louis Fousseret a rappelé combien il restait « sensible à une politique de reconstruction dont les différents objectifs devaient permettre aux revenus modestes de rester dans leurs quartiers, mais aussi d'accéder à la propriété ». Attentif également à la qualité architecturale, qui « ne coûte pas forcément plus cher », le maire a conclu sur les nécessaires économies d'énergie à mettre en œuvre « afin de préserver absolument la planète et nos ressources ». ■

APICULTURE COURS

Le syndicat apicole du Doubs (90, chemin des Montarmots) organise pour toute personne intéressée par la découverte de l'élevage des abeilles, une formation composée de cinq cours théoriques en salle et de six cours pratiques avec intervention sur les trois ruches-écoles du syndicat. Cette formation se déroule les samedis de 14 h à 17 h aux dates suivantes : 14 mars, 4 et 18 avril, 2, 16 et 23 mai, 6 juin. Les inscriptions seront enregistrées lors de la première séance. Contact : Jacques Guillemain au 03 81 80 76 41.

EXPOSITION ART CONTEMPORAIN

La licence professionnelle Métiers de l'Exposition et Technologies de l'Information organise en partenariat avec le FRAC une exposition sur le thème du paysage. Intitulée "En transition", du 28 mars au 30 juin au Musée des maisons comtoises de Nancray. A l'intérieur d'une maison traditionnelle, les œuvres de Beverly Semmes, Anita Molinero et Paul Pouvreau questionnent le patrimoine, détournent matériaux et objets, interrogent sur la place de l'architecture et de l'habitat dans l'environnement paysager... Renseignements et horaires sur www.maisons-comtoises.org Vernissage le 27 mars à 17 h.

PORTE OUVERTE ECOUTE

La Porte Ouverte, "quelqu'un à qui parler", offre à toute personne qui en a le besoin une écoute attentive et bienveillante. L'association assure des permanences 7 jours sur 7, de 15 h à 18 h dans son nouveau local au 10, rue de la Vieille Monnaie, ainsi que le mardi, de 14 h à 17 h, à l'espace associatif et d'animation des Bains-Douches, 1, rue de l'Ecole.

SOS AMITIE

LIVRES

L'association SOS Amitié organise une Foire aux livres les vendredi 27 (15 h - 19 h), samedi 28 (10 h - 19 h) et dimanche 29 mars (10 h - 17 h). Cette manifestation aura pour cadre le gymnase Fontaine- Ecu, 58, rue Fontaine-Ecu. Contacts : SOS Amitié au 03 81 51 25 38 ou sosabesac@wanadoo.fr

DON DU SANG COLLECTE

La salle Proudhon, accueille jeudi 12 mars, de 10 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30, une collecte de sang organisée conjointement par l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Besançon et l'Etablissement français du sang (EFS) de Bourgogne - Franche-Comté. Contact : 03 81 80 19 92.

Femmes engagées dans la ville



Elles sont artistes, directrices d'école d'ingénieurs, coiffeuses, comédiennes, femmes politiques, et elles font bouger la ville, les frontières entre les inégalités. Malgré les discriminations et les avancées certaines, elles s'impliquent, font des choix, militent, et montrent que le combat pour établir l'égalité des hommes et des femmes reste une urgence, une priorité. À ce titre, la Journée internationale des droits des femmes fixée au 8 mars illustrera aussi bien la force de cet engagement que la lutte qu'il reste à mener.



Le sens de la vie

► SOCIAL

« *L'engagement donne du sens à ma vie* », affirme Aline Guillin. Éducatrice de prévention dans la rue, elle va au devant des jeunes en rupture totale avec la société, installe petit à petit une relation de confiance avec eux, donne un sourire, de la chaleur humaine à ceux que personne ne regarde. « *Je ne suis pas là pour leur dire ce qu'ils doivent faire, mais en recréant des liens, j'essaie de leur redonner l'envie. C'est là mon défi, car eux seuls peuvent savoir ce qu'ils veulent faire.* » Puis, quand la journée est finie, c'est un autre engagement qui commence, tout aussi militant. Investie également dans le combat associatif, Aline Guillin, vice-présidente de l'association Survie Franche-Comté, donne beaucoup. Du temps, de l'énergie. « *Donner, rencontrer, découvrir des cultures, s'ouvrir aux autres, je suis comme ça depuis toute petite, avoue la jeune femme. Et puis je suis tombée amoureuse de l'Afrique. Au tout début, comme beaucoup, je voulais faire de l'humanitaire, je voulais sauver le monde. Et j'ai découvert que cela ne servait à rien si l'on ne commençait pas par balayer devant sa porte en modifiant les relations entre le nord et le sud. De plus, le combat associatif nous amène à se dépasser, car tout devient plus facile quand on n'agit plus pour soi mais pour une grande cause. Je sais que je porte une utopie, mais j'y crois, car il existe des solutions. L'important est de rester vigilant pour faire avancer les choses. En fait, les maîtres-mots de ma vie sont rencontre et amitié, des valeurs solides qui permettent de vivre et d'avancer. Et aujourd'hui encore, je n'en suis pas lassée...* »

« Les mentalités sont en train de bouger, affirme Annie Ménétrier, conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations, mais c'est un combat de tous les jours. » À Besançon peut-être plus qu'ailleurs, car signe d'une volonté politique forte, l'élue en charge de cette problématique est rattachée directement au maire. « *Grâce à des actions importantes, comme la Charte de la diversité, ou des stages de formation pour retravailler la confiance en soi de personnes qui s'auto discriminent, la ville est sollicitée, pour des colloques ou comme source d'inspiration* », poursuit l'élue.

Bien sûr, les inégalités persistent, et l'égalité entre les hommes et les femmes n'en est qu'à ses balbutiements. Les écarts de salaire – à travail égal – atteignent toujours les 20 %. Et 78 % des emplois non qualifiés sont occupés par des femmes, qui représentent également 85 % des allocataires du minimum vieillesse. En moyenne, le taux de chômage est de 9 % chez les femmes contre 8 % chez les hommes. Les postes à responsabilité restent très largement réservés à la gent masculine. Dans la fonction publique, les femmes n'occupent que 15 % des emplois de direction, et seulement 17 % dans le privé. Avec 18,5 % de femmes à l'Assemblée depuis 2007, contre 12,5 % en 2002, les progrès sont nets, mais l'égalité en politique est encore loin. Au final, on compte 28 % de femmes parmi les députés socialistes et 14 % à l'UMP. Selon l'INSEE, sur la zone d'emploi de Besançon, le revenu salarial annuel moyen en 2003 s'élevait à 18988 euros pour les hommes contre 15518 euros pour les femmes. « *Elles subissent de*



► ÉCONOMIE

Dans un monde d'hommes

Quand elle rachète en 2004 cette société de location de camions toupies, Chantal Barrassi avoue qu'à l'époque, elle connaît peu le monde du béton. « *Mais il était temps pour moi d'avoir ma propre entreprise. Après le bac, j'ai été assistante dentaire, j'ai ensuite rejoint l'industrie horlogère, j'ai été technicienne supérieure de gestion, puis j'ai travaillé dans l'agroalimentaire, pour un groupement d'employeurs. J'avais, je me souviens, déjà 75 chauffeurs à gérer...* » Puis Chantal Barrassi franchit le pas, décide de consacrer tout cet investissement à sa propre boîte. Au début, « *France camion toupie service* », n'est qu'un petit local de 15 m², rue de Dole, avec 36 employés. Aujourd'hui, l'entreprise a prospéré, occupe 150 m² au cœur de la ZFU de Planoise et compte 65 personnes. Son secteur d'activité s'étend sur quatre régions, Franche-Comté, Bourgogne, Alsace, Champagne. Elle possède 63 camions, alors que ses plus gros concurrents n'en ont que 20. Les bétonniers, ses clients, travaillent sur des réalisations prestigieuses, comme la construction de lignes LGV, par exemple. En parfaite autodidacte, Chantal Barrassi a du trouver sa place, aller sur le terrain pour découvrir ce secteur, méconnu, dominé par les hommes, comprendre leur travail, leurs impératifs, leurs codes, aussi, pas toujours faciles. Et elle a su se faire respecter. Aujourd'hui, quand elle se déplace, plus personne ne lui demande si elle représente l'entreprise de son mari... Le chef, c'est elle. « *Et pourtant, plaisante-t-elle, je n'ai toujours pas mon permis poids lourds !* »

► UNIVERSITÉ

Une école de génie

École pionnière en France, l'ISIFC, ou Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté, est dirigé par... une femme. Cette école de l'Université forme depuis 2001 des ingénieurs adaptés au secteur des technologies pour la santé. « *Le génie biomédical est un domaine très récent, précise Nadia Butterlin, directrice de l'établissement depuis 2005, car la médecine est depuis peu devenue très technique. C'est pourquoi nos étudiants possèdent une double culture, technique et médicale.* » Et chaque année, l'école « fournit » une quarantaine d'ingénieurs à l'industrie du biomédical. Ce sont eux qui vont concevoir un nouveau matériel, le modifier, toujours dans le but d'améliorer la qualité des soins aux patients. Il n'existe que cinq écoles de ce type dans toute la France. « *Nous recrutons nos élèves comme une entreprise le ferait avec ses employés, précise Nadia Butterlin. Ils n'apprennent pas que de la technique, car nous leur inculquons des valeurs humaines. Notre force est d'être une école à taille humaine au sein d'une université. Nous développons un aspect familial qui fonctionne, car chaque année, les étudiants y viennent par choix positif.* » Et dans cet univers « familial », Nadia Butterlin apparaît vite comme une maman bienveillante, facilement accessible, sachant instiller autorité et respect à toute son équipe. « *Sur les 250 écoles d'ingénieurs qui existent en France, seules 7 sont dirigées par des femmes, reconnaît-elle. Et il y a très peu de présidentes d'université. Mais il ne s'agit pas exclusivement d'un phénomène de société, car les femmes ont le sens des priorités, et savent faire les choix qui s'imposent. Personnellement, j'ai trois enfants, assez grands pour avoir moins besoin de moi, je peux donc me consacrer à ma carrière pleinement.* » Directrice, chercheuse au CNRS, ingénieur en électronique, Nadia Butterlin vient d'ajouter une ligne à son très riche curriculum vitae : elle a créé Biotika, une entreprise virtuelle, mais qui permet aux étudiants de développer « *pour de vrai* » de nouveaux produits... On n'arrête pas le progrès.

Du bonheur et des bigoudis ▶ ASSOCIATION

Ne cherchez pas, il n'y a personne comme elle à Besançon. Françoise Berda est la seule. La seule quoi, d'ailleurs ? Coiffeuse ? Conseillère en image ? Consultante esthétique ? « *Je suis coiffeuse depuis que j'ai 16 ans, confie-t-elle, donc je ne peux pas renier mon métier, même si j'ai vendu mon salon depuis quelques années, déjà.* » Depuis, Françoise Berda aide des gens qui ont perdu, ou perdent leur image. Elle travaille à l'hôpital, avec des patients qui viennent d'apprendre la maladie, et avec d'autres, que la chimiothérapie fragilise, tant sur le plan physique que moral. « *L'idée de départ était l'esthétique à l'hôpital. Il fallait montrer que ces femmes étaient toujours belles, malgré la peau qui pose problème et les cheveux qui tombent. Bien souvent, les patients pensent qu'ils sont malades parce qu'ils perdent leurs cheveux. Non ! C'est simplement le signe qu'ils reçoivent un traitement.* » Mais bien souvent, la perte de l'image est aussi violente que l'annonce de la maladie. Alors Françoise Berda est là, passe dans les services, et, à sa manière, apporte réconfort, reconnaissance et un visage à des personnes en souffrance. « *On ne peut pas laisser les gens comme ça, même quand ils sont en fin de vie... On reçoit de l'émotion en pagaille, c'est magique.* » Avec son association, "Les Portes Bleues", nouvellement installée aux Bains Douches, Françoise Berda touche aussi les patients des cliniques, et tous ceux qui veulent sortir d'un milieu médicalisé. « *Mais désormais, je suis toute seule, précise-t-elle. Mon amie, Monic Belli, esthéticienne, vient d'être embauchée au service d'oncologie au CHU. Elle n'a plus le temps de travailler avec moi. Mais je suis contente, car c'est aussi une reconnaissance, et le signe que l'image est importante dans ces moments-là...* »

"Les Portes Bleues" – tél. 06 81 19 63 45

plein fouet la précarité, déplore Annie Ménétrier. À la Grette, par exemple, les perspectives sont difficiles pour les 40 % des femmes de moins de 25 ans qui sont au chômage. À emploi égal, les femmes ne gagnent que 76,9 % du salaire brut des hommes, et sont donc plus exposées à l'exclusion sociale et à la pauvreté. »

Ce sont ainsi 17 discriminations (syndicale, politique, sexuelle, etc.) auxquelles il faut faire face aujourd'hui. Voici par exemple ce qui a changé en quarante ans : abolition de la notion de puissance paternelle en 1970, remplacée par celle d'autorité parentale. Le congé maternité est indemnisé à hauteur de 90 % au lieu de 50 %. Première loi sur l'égalité de salaire entre hommes et femmes, en 1972, et, la même année, ouverture aux femmes des concours d'entrée des grandes écoles. En 1975, une loi légalisant l'IVG dans certaines conditions fut votée. Elle devint effective en 1979. En 1975 toujours, instauration du divorce par consentement mutuel et obligation de mixité dans l'enseignement public. En 1980, interdiction de licencier une femme enceinte. En 1985 est votée la loi sur l'égalité entre époux dans les régimes matrimoniaux et l'administration des biens de la famille. En 1994, le Code pénal est réformé, c'est la première reconnaissance légale du viol conjugal et du harcèlement sexuel. En 2000 : loi sur la parité dans les mandats électoraux et les fonctions électives. Il faut attendre 2002 pour voir une loi permettant à la femme de transmettre son nom à son enfant. 2006 : nouvelle loi sur l'égalité salariale. L'âge légal du mariage pour les femmes (15 ans depuis 1804) est aligné sur celui des hommes (18 ans). « *En avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes, poursuit Annie Ménétrier. Les choses ont évolué depuis, mais il faut rester vigilant. Cette liste montre la force de l'engagement des femmes, et illustre que l'implication est synonyme d'émancipation. Quand les femmes s'engagent, elles se battent vraiment, vont jusqu'au bout et tirent la société entière vers le haut, quel que soit le domaine, politique, associatif ou culturel. Aragon disait que la femme est l'avenir de l'homme. J'y crois, tout simplement.* »

X. F.



▶ CULTURE

Une entreprise contemporaine

Directrice artistique de la compagnie Ka, qu'elle a créée voilà 9 ans avec deux amis, Catherine Hugot présente ce mois-ci au théâtre de l'Espace sa 6^e pièce, intitulée *La Vie burale*. Artiste montante à la carrière toute tracée et au succès forcément annoncé, Catherine Hugot a toujours voulu vivre de sa passion. À la fois comédienne, directrice artistique, marionnettiste, scénariste, l'artiste se dédouble pour – contexte économique oblige – être aussi enseignante, metteur en scène, et commerciale de sa propre compagnie. « *Il n'y a pas d'autre moyen, quand son réseau n'est pas très étendu, que d'additionner les métiers pour se faire connaître, explique la jeune femme. Alors je passe des coups de fil pour diffuser mes spectacles, je fabrique les marionnettes et j'anime des stages autour de la marionnette avec les enfants mais aussi les adultes. Bien sûr, quand la compagnie aura gagné en ampleur, il faudra faire des choix.* » Une tâche ardue, mais tout compte fait, Catherine conserverait le travail plastique de fabrication des marionnettes, la mise en scène et les ateliers théâtre, c'est sûr : « *C'est important de transmettre, cela ouvre des pistes de réflexions sur sa propre pratique, cela questionne et fait avancer.* » Malgré les doutes, les remises en question, « *une vie particulière* » et beaucoup de sacrifices, l'artiste a gagné son pari : vivre de son art. « *Je m'améliore petit à petit* », murmure-t-elle, modeste. Devant tant d'investissements personnels, professionnels, comment lui souhaiter autre chose, d'ailleurs ? (lire également l'article p. 32 et 33)

▶ ÉVÈNEMENT

« Femmes et créations »

Sous la coordination de la Ville et de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, un collectif d'associations célébrera le 8 mars la journée internationale des droits des femmes. « *Ce sera l'occasion de rappeler que les femmes restent encore privées de leurs droits, et souvent même les plus élémentaires, comme le droit à la vie, à l'éducation, à l'intégrité physique* », précise Annie Ménétrier, conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations. Pour poursuivre ce combat, mondial et prioritaire, des actions de rue seront menées, des pièces de théâtre seront jouées, des expositions réalisées par des femmes des Clairs-Soleils seront proposées, et montreront ce que les femmes, malgré les barrières, sont capables de déployer au quotidien. Du 7 au 14 mars dans toute la ville – programme dans l'agenda Sortir



Un budget de résistance

FINANCES. Dans un contexte difficile, le budget 2009 est caractérisé par des choix rigoureux.

Evoqués longuement devant le conseil municipal à l'occasion du débat d'orientations budgétaires en janvier, l'ampleur et la brutalité de la crise mondiale, les désengagements de crédits de l'Etat, la baisse des ressources et l'augmentation fortement subie des dépenses, ont pesé logiquement sur la construction du budget 2009. Un budget de "résistance", établi à hauteur de 224,3 M€ et synonyme à la fois de choix rigoureux et de hausses fiscales, après deux années de pause. « Conformément aux engagements de campagne, largement tenus lors du premier mandat de Jean-Louis Fousseret, les taux d'imposition votés par la Ville sur le mandat n'évolueront pas plus vite que l'inflation », affirme Nicolas Bodin, conseiller municipal délégué au Budget et à la Programmation.

Cette volonté de ne pas amplifier fortement la pression fiscale ne signifie pas pour autant un quelconque renoncement au développement des grands projets (SMAC, cuisine centrale, stade Léo-Lagrange...) et



LA NOUVELLE CUISINE CENTRALE, RUE ALBERT THOMAS, DEVRAIT ENTRER EN FONCTION EN JUILLET.

des politiques jugées indispensables pour le quotidien des Bisontins. Au contraire, comme l'a indiqué le Maire : « Nous devons soutenir l'investissement et l'activité en ces périodes difficiles. C'est le but aussi de notre programme d'investissement ».

Parmi les priorités de 2009, outre la livraison des équipements précités, figurent le renforcement de l'attractivité de Besançon (classement Unesco, projet Viotte, accompagnement du TCSP, enseignement supérieur...); l'environnement et le développement durable (politique énergétique, plan climat territorial, valorisation des espaces naturels...); l'action sociale (insertion et retour à l'emploi, défi du vieillissement, CHAT...).

Dans un contexte économique fragile, la Ville et le CCAS vont renouveler leurs soutiens en faveur des plus démunis. Mais, d'autres efforts porteront sur le fonctionnement des services municipaux avec toute une série d'actions destinées à rechercher des économies (économies d'énergie, dématérialisation des procédures, réduction des crédits fêtes et cérémonies), sans dégrader la qualité du service public.

Enfin, des efforts ciblés sont réalisés pour ne pas trop peser sur le pouvoir d'achat des Bisontins. Deux exemples : cette année encore le prix de l'eau (qui a baissé en 2008) n'augmentera pas et, en 2009, la Ville diminue le montant des loyers dans les logements-foyers.

Sortir en toute tranquillité

LA LIBERTÉ (DE S'AMUSER) DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE LA LIBERTÉ (DE SE REPOSER) DES AUTRES.

REGLEMENTATION. Véritable engagement entre les bars ou lieux musicaux de proximité, la Ville et la Préfecture, une nouvelle Charte des bars va bientôt voir le jour. En prévision : des horaires étendus, beaucoup d'actions de prévention et plus de tranquillité pour les riverains !



La ville est attachée à sa vie nocturne, culturelle, festive, symbole de dynamisme pour la vie étudiante. Lieux de rencontres, d'échanges, de culture, de concerts et spectacles vivants, les bars sont indispensables au dynamisme d'une ville, de surcroît capitale de région. Mais l'aspiration de ses habitants à une qualité de vie reposant sur la tranquillité publique est également légitime. C'est pourquoi la Ville et la Préfecture ont élaboré une nouvelle Charte des bars et des lieux musicaux de proximité afin que ces deux aspects de la vie de la cité reposent sur un juste équilibre.

En la signant, les bars et lieux musicaux s'engageront ainsi à prendre certaines mesures pour limiter les nuisances, notamment la nuit, ou à l'occasion des soirs de concerts. Ainsi des actions de

prévention, contre l'alcoolisme particulièrement, contre l'insécurité routière, contre les conduites addictives ou dangereuses, et les discriminations seront menées toute l'année par ces établissements. De plus, une extension d'horaire (une demi-heure) certains soirs pourra faciliter la sortie de la clientèle. Courant mars, tous les bars et lieux musicaux de proximité seront ainsi sollicités pour signer cette charte citoyenne. En contrepartie, il leur sera possible de recevoir un fonds d'accompagnement dans certaines conditions, avec à la clé une aide technique et financière.

Plus d'informations : Direction de la Police Municipale au 03 81 61 51 18.

Courriel : chartedesbars@besancon.fr



DIDIER ROULIN ET BERNARD CHAMPENOUX TIENNENT BON LA BARRE DE L'ORPAB.

ORPAB : le club des clubs

SENIORS.

Créé en 1972, l'ORPAB (Office des retraités et personnes âgées de Besançon) chapeaute aujourd'hui douze clubs du 3^e âge avec chacun leurs activités propres (jeux de société, de cartes, repas conviviaux, dessin, sorties pédestres ou non...). « Sans supplément de cotisation, les personnes inscrites dans ces clubs sont automatiquement adhérentes de l'ORPAB », précise son président Bernard Champenoux, également à la tête du Club de loisirs du centre-ville. « Notre objectif principal est de chercher au maximum à rompre l'isolement des publics âgés », poursuit Didier Roulin, secrétaire général. Pour ce faire, l'association, qui recense 840 membres et serait ravie d'en accueillir davantage, propose des occupations complémentaires (conférences, gym, aquagym, voyages, bals...) et, en partenariat avec le CCAS ou la MSA (Mutualité sociale agricole), des ateliers "informatique" et "mémoire". Trois fois par an, l'ORPAB édite un bulletin d'information et de lien entre les clubs. Dans le dernier numéro (janvier 2009), on apprend, par exemple, qu'une escapade d'un jour est programmée le 1^{er} avril à Paris avec visite de l'Assemblée Nationale, et qu'une conférence sur la sécurité, thème cher aux seniors, se tiendra le 18 mars à 14 h 30 au Petit Kursaal.

Renseignements complémentaires : ORPAB - 7, rue Mégevand.

Tél. : 03 81 82 22 05 ; courriel : orpab.besancon@orange.fr

Le Websourds en fonction

INTERNET.

Afin de respecter la loi du 11 février 2005 "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", la Ville vient de mettre en place un nouveau moyen de communication pour faciliter l'accessibilité des personnes sourdes à ses différents services. Pour ce faire, dans un premier temps, un poste ad hoc a été installé à l'accueil du Centre Administratif Municipal (2 E, rue Mégevand). Désormais, les malentendants pourront s'y présenter et recevoir les renseignements souhaités grâce



EN CAS DE SUCCÈS, LE DISPOSITIF SERA ÉTENDU À D'AUTRES POSTES D'ACCUEIL.

au dispositif Websourds. En clair, installé devant un écran doté d'une caméra et relié à la société toulousaine "Interpretis", l'administré sourd exprime par signes sa requête (état civil, documents d'urbanisme, inscriptions dans les cantines, les crèches etc.) qui est aussitôt traduite via un casque audio au personnel d'accueil. Il

suffit ensuite de contacter le service concerné pour donner satisfaction à l'utilisateur. En fonction de l'évolution de l'utilisation ou du développement de la demande, il est envisagé d'équiper les autres postes d'accueil de la collectivité de la même façon.

Besançon adopte le tramway

URBANISME. Après une large concertation et des études menées depuis 2005, la décision a été votée : le Grand Besançon a choisi son Transport en commun en site propre.



◀ **JACQUES BARTHÉLÉMY,**
PRÉFET DE RÉGION,
PREND POSSESSION
DU DOSSIER APPORTÉ
PAR JEAN-LOUIS FOUSSERET.

de Chazal à Chalezeule, via Planoise, le centre-ville, le quartier des Vaîtes et Palente/Orchamps. « Cette ligne constituera l'épine dorsale du futur réseau de transport de la ville », a rappelé Jean-Louis Fousseret. En parallèle, le réseau de bus Ginko sera

Fin janvier, Jean-Louis Fousseret et Jean-Claude Roy, vice-président chargé des Transports à l'agglomération, ont remis à M. le Préfet le dossier concernant le tramway. Il sera ensuite transmis au ministère de l'Ecologie, pour étude de la demande de subvention de 30 millions d'euros (soit 25 % des dépenses d'infrastructures) dans le cadre de l'appel à projet "Transports urbains" et "Plan Banlieues" de l'Etat suite au Grenelle de l'Environnement.

Le 18 décembre dernier, l'agglomération a donc tranché en votant, à une très large majorité pour un tramway optimisé, dont la ligne s'étendra sur 14,5 km, des Hauts

enrichi, complété et adapté aux besoins de tous les habitants du Grand Besançon, et une attention sera apportée à l'intermodalité, notamment avec le réseau ferré, et le développement des modes doux. Les travaux devraient ainsi commencer à l'automne 2010, pour une mise en service prévue pour 2014. Avec un budget global s'élevant à 210 millions d'euros, la réalisation de ce nouveau moyen de transport moderne, rapide, très peu polluant et accessible à tous, s'appuiera sur la taxe Versement Transport, sur des subventions de l'Etat, de l'Union Européenne et des collectivités.

Marie Lordereau n'est plus

NECROLOGIE.

Conservateur honoraire à la Bibliothèque municipale de Besançon, membre d'honneur de l'Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Besançon, Mademoiselle Marie Lordereau nous a quittés le 9 février. Après une licence d'histoire et géographie et un certificat de lettres classiques à la Faculté des Lettres de Besançon, elle intégra l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques à Paris, où elle obtint le diplôme technique de bibliothécaire. De retour à Besançon en 1946, elle entra à la Bibliothèque municipale comme conservateur adjoint du directeur d'alors, Maurice Piquard. Son œuvre est impressionnante : le supplément au catalogue des manuscrits, le catalogue des cartes et plans, le catalogue des reliures précieuses, la constitution de la réserve des livres anciens et précieux, la rédaction de la base bibliographique comtoise. Elue à l'Académie de Besançon en 1975, Marie Lordereau accepta alors de seconder Jacques Mironneau, archiviste bibliothécaire de la Compagnie. Elle y a accompli un travail considérable.

EN BREF

ON ÉTEINT TOUT !



WWF®

La mesure est certes symbolique mais elle devrait marquer les esprits et, pourquoi pas, inciter nombre de Bisontins à faire de même chez eux. A l'initiative de WWF, organisation mondiale de protection de l'environnement, la façade de l'Hôtel de Ville ainsi que la Citadelle ne seront pas éclairées le samedi 28 mars de 20 h 30 à 21 h 30. Un moment fort, partagé par des milliers d'autres agglomérations sur la planète, pour nous rappeler combien la lutte contre le changement climatique est une priorité. Renseignements complémentaires : www.wwf.fr

HANDI ACTU

Journal électronique de la Mission Handicap (26, rue Ampère), le bimestriel Handi ACTU informe sur les actions associatives ou municipales en faveur du mieux vivre ensemble des personnes en situation de handicap. Pour en savoir plus et s'abonner gratuitement : www.besancon.fr/handicap

ESPACES SOLIDAIRES

Depuis la mi-février, le siège des Espaces solidaires a été transféré au 12, rue Champrond. Le nouveau numéro de téléphone est le 03 81 41 21 19 et celui du fax le 03 81 41 22 99.

CONTOURNEMENT

La société APRR et le Grand Besançon viennent de conclure un accord pour inciter les usagers à utiliser l'autoroute comme voie de contournement de la ville. Concrètement, avant cet été, les personnes résidant ou travaillant dans l'agglomération bénéficieront d'une réduction de 60 % du tarif du péage en circulant sur l'A36.

TRAVAUX GRANDE-RUE

Programmés jusqu'à la fin mai, des travaux de rénovation des réseaux eau, électricité et gaz se dérouleront, par demi-largeur, dans la partie de la Grande-Rue comprise entre la place Pasteur et la rue des Boucheries. Durant la durée de ce chantier de remplacement des conduites principales et des branchements, l'accès des habitants et des véhicules de sécurité sera préservé. Avertis par courrier de l'ouverture et de la nature des travaux, les riverains peuvent également se tourner vers un médiateur, Léo Cioce (06 24 97 07 67), pour tout problème les concernant. Dans la foulée, en juin et juillet, le remplacement du dallage donnera son visage définitif à cette partie basse de la Grande-Rue.

Conseils consultatifs d'habitants : c'est parti !

▶ A L'HEURE DU TIRAGE AU SORT, SALLE COURBET.



CITOYENNETE. Espaces d'information, de dialogue et d'échange entre les habitants, les élus et les services de la Ville, les 13 Conseils consultatifs d'habitants vont bientôt succéder aux conseils de quartier.

La composition de ces Conseils consultatifs d'habitants, approuvée par une charte, va s'articuler en quatre collèges. Le 10 février dernier, un tirage au sort, en public et sous contrôle d'huissier (la très justement nommée M^e Cartier) a permis d'établir les collèges 1 (d'après un fichier électoral préconisé par la CNIL) et 2 (celui des habitants qui se sont portés volontaires). Pour ce dernier, l'appel à candidature a connu un franc succès, puisque 499 postulants exactement se proposaient d'occuper la centaine de places disponibles. Il a ainsi été possible de désigner autant de suppléants que de titulaires, afin d'anticiper tout changement durant le mandat à venir.

Par souci de transparence encore, c'est toujours en public et sous contrôle d'huissier que se sont déroulées les élections des membres du collège 3, formé d'acteurs économiques, associatifs et sociaux des quartiers. « La désignation de ce collège intervient après appel à candidature », explique Didier Gendraud, adjoint à la Démo-

cratie participative et à la Citoyenneté. 5 000 courriers ont été envoyés à partir des fichiers du Centre 1901 ou des Chambres consulaires. Les artisans ont répondu en nombre, tout comme les commerçants, preuve que ce collège répond vraiment à un besoin. Enfin, Jean-Louis Fousseret a nommé le 4^e collège, afin de rééquilibrer la parité, la diversité de population, mais aussi la mixité sociale et générationnelle. Ensuite, pendant deux mois, du 15 mars au 15 mai, viendra le temps d'installation des Conseils dans leurs quartiers respectifs, puis les élections des bureaux et des présidents. Mais avant cela, une grande soirée d'intronisation se déroulera le mardi 10 mars au Kursaal, à partir de 20 h. « Cette soirée d'accueil, informative et conviviale permettra aux conseillers de se connaître, de se parler, de commencer à partager les expériences et tisser du lien, ajoute l'adjoint. C'est là que prendra corps notre objectif initial : améliorer la qualité de vie dans les quartiers et dans la ville ».

Enquête publique

URBANISME.

Par arrêté municipal du 11 février 2009, le Maire de Besançon a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme portant notamment sur différentes adaptations concernant diverses opérations de la Ville. Le Président du Tribunal Administratif de Besançon, par décision du 5 février 2009, a désigné Monsieur Pierre Brosy, fonctionnaire retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Besançon - 2, rue Mégevand - Direction Urbanisme & Habitat - Entrée A - 3^e niveau, pour une durée de 37 jours du mercredi 4 mars au jeudi 9 avril inclus, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ainsi que le samedi 7 mars de 9 h à 12 h.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie, salle Tristan Bernard, Entrée B - rez-de-chaussée - accueil central/ascenseur, les samedi 7 mars de 9 h à 12 h, mercredi 1^{er} avril de 17 h à 20 h et jeudi 9 avril de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête sur la modification du PLU, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de Besançon - à l'attention de Monsieur Pierre Brosy - Commissaire Enquêteur - Direction Urbanisme et Habitat - 2, rue Mégevand - 25034 Besançon Cedex.

A l'issue de la procédure, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés par le public à la Mairie de Besançon - Direction Urbanisme & Habitat - Entrée A - 3^e niveau.

La modification n° 2 du PLU sera approuvée par le Conseil Municipal.

GRUPE UMP ET APPARENTES



Revendications légitimes

Pour la première fois depuis sa création, la police municipale de Besançon s'est mise en grève. C'est un symbole fort. L'un des rôles principaux du Maire étant de faire respecter l'ordre public et la sécurité dans sa ville. Ce qui est en cause c'est la modification de la fonction de ces policiers qui était jusqu'à présent essentiellement d'ilotage : circulation, stationnement, sécurité à la sortie des écoles, en journée. Ils ont découvert que le maire voulait les envoyer le soir dans les quartiers difficiles ce qui est une mission différente. A présent trois fois par semaine on leur demande d'être sur le terrain jusqu'à 23h sans être payés pour les 2h30 supplémentaires par jour, donc de travailler plus en gagnant moins. Première revendication, les policiers demandent 100 € par mois. Refus du maire. Mais il y a à mon sens plus grave : le soir,

le métier n'est pas le même, c'est un véritable travail de police, exposé à la violence urbaine. Le gilet pare-balle accordé par le maire est certes une avancée, mais dans le cadre de leur nouvelle mission pourquoi ne pas leur donner tous les moyens de remplir celle-ci dans les meilleures conditions et en toute sécurité ? Pourquoi ne pas leur fournir un Taser ? Les policiers ont la crainte de ne pas pouvoir intervenir pour assistance à personne en danger. Monsieur le Maire, écoutez leurs revendications légitimes.



Michel OMOURI
Conseiller Municipal UMP
Groupe UMP et apparentés

Tél. : 03 81 61 51 15 - Fax : 03 81 87 80 71.
Courriel : ump.groupe@besancon.fr

A crise exceptionnelle, réponses exceptionnelles !

Selon les économistes, le caractère très industriel de la Franche-Comté en fait la région française la plus exposée aux effets de la crise mondiale. Cette analyse est corroborée par les chiffres des faillites d'entreprises régionales et du chômage qui enregistrent les plus fortes hausses au niveau national, respectivement 23,2 % au 3^e trimestre 2008 et + 23,5 % sur l'année.

La ville de Besançon a-t-elle pris la mesure de cette crise ? C'est dans ce contexte de destruction des emplois, de stagnation des salaires, de baisse des revenus, qu'elle se lance dans une augmentation des impôts locaux, grevant une fois de plus le budget des ménages et des petites et moyennes entreprises locales.

L'augmentation de la taxe d'habitation même de 1 % est une très mauvaise nouvelle pour la grande majorité des foyers bisontins qui devront se serrer un peu plus la ceinture en cette période difficile.

Quant à la taxe foncière, son augmentation de 3 % fragilisera de manière aveugle et injuste, les propriétaires les plus modestes, notamment :

- Les retraités à faibles revenus. Certains devront déboursier l'équivalent de plus de 2 mois de pension.
- Les victimes de licenciement ayant un emprunt immobilier à rembourser
- Les jeunes propriétaires, les nouveaux accédants souhaitant déjouer le piège de la

location à vie

- Les victimes de prêts relais ou de prêts immobiliers à taux variables
Cette hausse de la taxe foncière affectera également :

- Les locataires du parc privé, en bout de chaîne économique sur lesquels elle sera répercutée sous forme de hausse de loyers
- Les petites entreprises locales verront même leur contribution augmenter triplement : taxe foncière, versement transport et taxe professionnelle ! Pourtant, loin du tumulte des salaires de marchés, elles sont les plus exposées. Elles ont tout à perdre alors que ce sont elles qui participent le plus au maintien de l'économie réelle, des services, des commerces.

A crise exceptionnelle, réponses exceptionnelles !

Nous devons donc renoncer à ajouter la hausse des impôts locaux aux effets désastreux de la crise actuelle. Par souci de solidarité, nous devons revoir à la baisse, voir supprimer les impôts locaux qui pèsent injustement sur les ménages et les entreprises les plus fragiles.



Elisabeth Mireille PEQUIGNOT
Conseillère Municipale
Société Civile
Groupe UMP et apparentés

Tél. : 03 81 61 51 15 - Fax : 03 81 87 80 71.
Courriel : ump.groupe@besancon.fr

GRUPE MODEM



La nécessité d'une plus grande solidarité

En dépit des affirmations de personnalités politiques de la région, la Franche-Comté est peu concernée par les mille mesures de relance annoncées par le Premier ministre. A Besançon, seuls les chantiers, déjà programmés, des facultés de Médecine et de Lettres ont été retenus. Dans notre région, en raison des difficultés du secteur de l'automobile, le chômage est en plus forte augmentation que dans le reste de la France.

Les services sociaux et les associations caritatives sont de plus en plus sollicités par les demandes d'une population en grande détresse : familles monoparentales, jeunes sans qualification, personnes qui avaient recours à l'intérim avant que la loi sur les heures supplémentaires ne réduise le travail intérimaire et les CDD, personnes âgées aux faibles retraites... certaines gênées de devoir faire leur première demande de secours.

Les organismes publics d'aide à la recherche d'emploi (Pôle emploi, né de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC, Mission locale) cherchent par leur restructuration à optimiser les démarches et développent la formation et la qualification des demandeurs d'emploi.

Certaines associations d'insertion, comme la blanchisserie du Refuge qui accompagne vers l'emploi des femmes en grande difficulté, accomplissent un travail remarquable et méritent d'être soutenues.

Le 8 février, lors du lancement de la campagne européenne, le Modem a affiché sa différence par rapport au plan de relance du gouvernement en proposant un emprunt européen, la présence de l'Etat dans les CA des banques et la création d'un livret d'épargne-crise destiné aux plus modestes. Il a insisté sur la maîtrise des déficits publics après la période de relance et sur la défense du modèle social français.



Odile FAIVRE-PETITJEAN
Conseillère municipale MoDem

Tél. : 03 81 87 82 87 - Fax : 03 81 87 82 88.
Courriel : modem.groupe@besancon.fr

GRUPE LES VERTS



Du bon usage des classements

Lorsqu'on veut tuer son cheval, on l'accuse d'être boiteux : deux récents classements mettent en cause les performances de deux institutions. 1) Le classement de "Shangai" est défavorable aux universités Françaises ; la proposition du gouvernement jaillit : ne plus conserver en France que dix universités de haut niveau. 2) Un institut Parisien stigmatise les faibles performances internationales des CHU Français ; la réaction fuse aussitôt : ne plus conserver que dix CHU.

Dans l'un et l'autre cas, on oublie que, depuis des années, les moyens de la recherche sont laminés, que les nouveaux crédits ont été orientés vers la recherche en entreprise. L'Etat se substitue au secteur privé défaillant alors que les Universités n'ont même pas les moyens d'entretenir leur patrimoine. Les CHU depuis l'introduction de la "tarification à l'activité" s'enfoncent inexorablement dans le déficit, tandis que les cliniques privées distribuent de larges bénéfices à leurs actionnaires.

Les conséquences sont déjà là : au CHU de Besançon, 200 postes vont être supprimés, afin d'« améliorer les organisations de travail. »

Précariser les chercheurs, appliquer les méthodes du secteur privé au secteur public, instaurer la concurrence entre les Villes, faire payer les collectivités pour compenser les carences de l'Etat, telles sont les méthodes de M. Sarkozy.

C'est l'identité et l'attractivité de notre territoire qui sont en jeu. Les moyens des collectivités étant limités, c'est sur l'Université et le CHU que la Ville doit s'engager avec les Conseils généraux et régionaux plutôt que sur le financement d'un aéroport d'affaire. Evitons le piège de la compétition entre les territoires.



Benoît CYPRIANI
Adjoint au Maire
Président du groupe des Élus Verts

Tél. : 03 81 61 52 30 - Fax : 03 81 61 52 51.
Courriel : les-verts.groupe@besancon.fr

GRUPE SOCIALISTE



Budget : la vérité

En cette période de vote du budget, chaque collectivité territoriale (Communes, Agglomérations, Conseils Généraux, Régions) peut mesurer à quel point le "bouclage" d'un budget devient un exercice difficile... que l'on soit de gauche ou de droite. Besançon demeure en bonne santé financière, peu endettée et avec des taux de fiscalité ayant augmenté en moyenne de moins de 1 % par an sur le mandat précédent. Ce budget est soumis à trois contraintes majeures à savoir :

- **Une crise financière** qui a entraîné une hausse des marges des banques (en moyenne multipliées par 10 depuis un an) et une incertitude quant aux mois à venir.
- **Des désengagements de l'Etat** qui représentent une moyenne de 0,9 M€ de coûts supplémentaires ou de pertes de recette chaque année depuis 2004. Pour la première fois, c'est malheureusement historique, les dotations de l'Etat à la ville de Besançon vont diminuer de plusieurs centaines de K€.
- **Une crise économique** qui touche un nombre croissant de nos concitoyens, ainsi la demande sociale augmente vertigineusement :

+ 20 % du nombre de sollicitations à Proxim'Social, + 15 % pour le nombre d'aides financières accordées, entre 10 % et 20 % d'augmentation pour la fréquentation des épiceries sociales. Malgré cela, il y a une nécessité pour notre ville de maintenir ses efforts de proximité et ses investissements qui créent de l'activité. Ces différentes contraintes, pesant sur la Ville, nous contraignent à augmenter de manière modérée les impôts pour l'année 2009 alors même que la prudence dans la gestion de nos emprunts, au cours des dernières années, a évité que les finances de la Ville soient touchées par des produits toxiques comme c'est le cas dans d'autres villes. Sachez que nous sommes et resterons très vigilants à ce que chaque euro d'argent public soit dépensé au mieux des intérêts de votre ville.



Nicolas BODIN
Rapporteur du Budget
Président du groupe Socialistes
et Républicains

Tél. : 03 81 61 50 34 - Fax : 03 81 61 59 94.
Courriel : socialiste.groupe@besancon.fr

GRUPE COMMUNISTE



Pour plus de justice fiscale!

Loi de répondre aux attentes de ceux qui souffrent de la crise - je pense au quotidien de plus en plus dur pour la très grande majorité des familles, des jeunes et aux 8500 chômeurs sur Besançon- le Chef de l'Etat a annoncé la suppression de la Taxe Professionnelle (TP).

C'est la principale ressource des collectivités locales: 29 milliards d'€ (et non 8 comme cela a été dit), soit deux fois la taxe d'habitation. Et sur les 43,2 millions d'€ que perçoit le Grand Besançon, 20,5 millions sont reversés aux 59 communes de l'agglomération dont Besançon.

De la même façon que les salariés payent les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables, les collectivités vont également payer les pots cassés.

Face à la crise, la relance est urgente. Ainsi les élus communistes condamnent cette décision prise sans concertation, appellent à une vraie réforme de la TP et proposent : une TP à la baisse pour les entreprises qui créent de l'emploi, un prélève-

ment de 0,5 % sur les placements financiers spéculatifs qui rapporterait 22 milliards d'€ aux collectivités pour développer les investissements - source d'emploi - et limiter la hausse des impôts locaux - qui baissent le pouvoir d'achat.

Il est nécessaire et impératif que les entreprises contribuent à l'aménagement et aux services dont elles profitent, par exemple: l'entretien des routes et de l'éclairage qui desservent les sites des entreprises comme TEMIS, le financement de la formation initiale et continue, les gardes d'enfants notamment avec les crèches... Il est légitime que les entreprises participent aussi au développement des territoires.



Annie MENETRIER
Conseillère Municipale
chargée de la Lutte
contre les Discriminations
et des questions humanitaires

Tél. : 03 81 87 80 41.
Courriel : communiste.groupe@besancon.fr

Au sein de la municipalité, ils sont six – cinq adjoints et une conseillère municipale déléguée – à assurer un lien direct entre les habitants de certains quartiers et la Ville.

Depuis sa mise en place, le conseil municipal compte 21 adjoints au lieu de 16 précédemment. Une augmentation autorisée par le Code général des collectivités territoriales qui stipule que, dans les communes de 80 000 habitants et plus, le maire a la possibilité de créer des postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers relevant d'un dispositif de la Politique de la Ville (Contrat urbain de cohésion sociale, Zone franche urbaine, Programme de rénovation urbaine, Zone urbaine sensible...). À savoir, sur Besançon : Planoise, Montrapon, Fontaine-Écu, Battant, Clairs-Soleils, Orchamps-Palente et la cité Bru-lard, soit sept secteurs pour six élus : cinq adjoints (Fanny Gerdil, Danièle Poissenot, Valérie Hincelin, Emmanuel Dumont et Abdel Ghezali) et une conseillère municipale déléguée (Annie Ménétrier).

« Nous devons être très attentif aux besoins des quartiers. C'est pourquoi il est impératif d'établir une relation forte de proximité avec les habitants, de les écouter et de mieux prendre en compte leurs préoccupations », affirmait Jean-Louis Fousseret lors du conseil d'installation. Dix mois après l'ouverture des permanences sur le terrain, l'heure est venue de dresser un premier état des lieux. « Globalement, le bilan est positif », assurent les « missi dominici » du maire qui ont bénéficié d'une grande liberté dans la gestion de leur emploi du temps et dans la façon d'aborder leur mission. « Rien n'interdit par exemple d'aller à la rencontre du public dans d'autres endroits que les structures municipales », révèle Fanny Gerdil qui, par exemple, a déjà posé ses dossiers au café de Montrapon et à celui de la



Élus de quartier, élus de proximité

▲ **COMME ICI, EN BAS DE L'AVENUE DE MONTRAPON, FANNY GERDIL VA VOLONTIERS À LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS.**

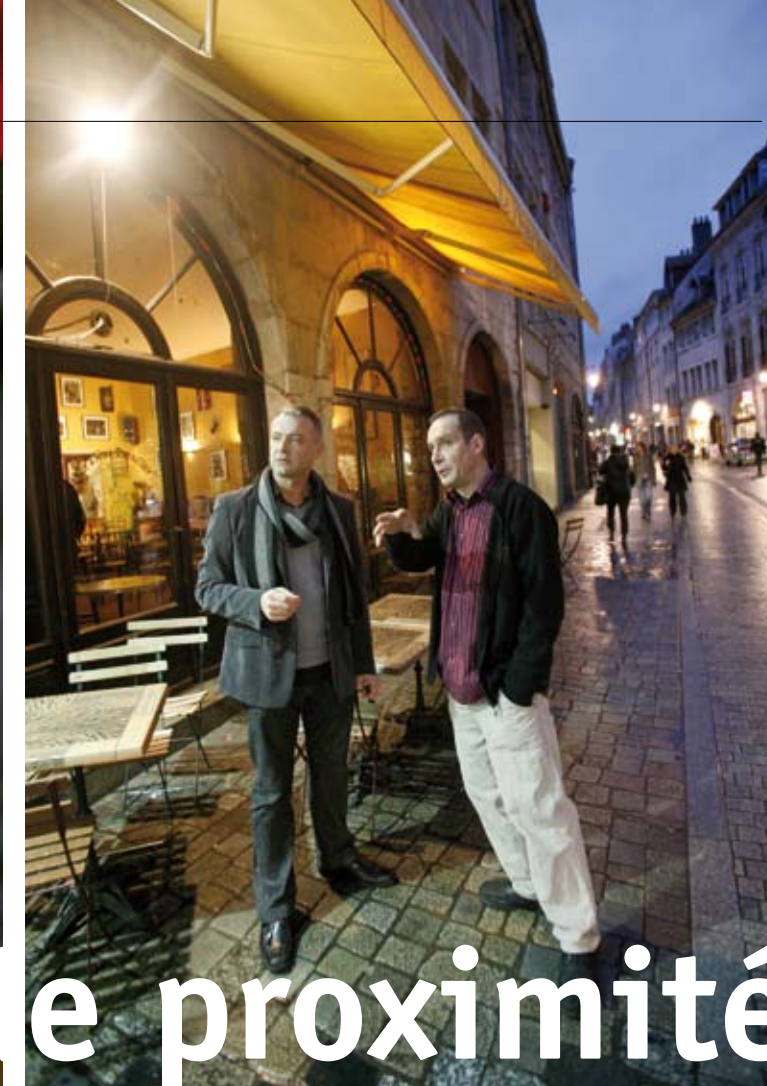
Gibelotte. « Qu'importe le lieu ou l'heure, l'essentiel est de tisser des liens et d'être l'interlocuteur direct que les gens recherchent », confirme Emmanuel Dumont. Ce « rôle d'écoute, dixit Abdel Ghe-



▲ **À PALENTE, VALÉRIE HINCELIN N'HÉSITE PAS À DÉGAINER L'ARME DU SOURIRE POUR MIEUX METTRE EN CONFIANCE SES INTERLOCUTEURS.**

zali, également adjoint à la Vie des quartiers, se double d'une obligation de réponse. Celle-ci peut être négative mais elle doit survenir rapidement. » Pour s'intégrer au plus vite les élus n'hésitent pas à multiplier les rencontres *in situ*. À l'occasion de leur permanence mensuelle, bien sûr, mais aussi lors de réunions (conseil d'administration de collège ou d'association), rendez-vous festifs ou autres manifestations qui sont autant de moyens de s'imbriquer davantage dans le tissu local. « Il y a ce que l'on voit au premier abord mais il y a également ce que l'on découvre à force de côtoyer les gens au quotidien », apprécie Annie Ménétrier qui présente la particularité de ne pas avoir en charge un quartier mais une cité, celle des "408" à la Grette avec ses 2 039 habitants. Aussitôt sa nomination, celle qui occupe également les fonctions de vice-présidente de l'Agglo pour l'Emploi et l'Insertion économique, s'est rendue sur place. « J'ai voulu rencontrer le maximum de monde, professionnels, responsables d'association, enseignants, commerçants, sans oublier les jeunes au pied de leur immeuble. Je me suis présentée et, en multipliant les échanges informels, j'ai pu mesurer combien les gens étaient en attente d'un geste, d'un avis ou d'une intervention. Aujourd'hui, ma présence paraît plus naturelle et cela se traduit, lors de mes permanences, par des rendez-vous de plus en plus nombreux. »

Du côté de Planoise, Danièle Poissenot vit une expérience similaire. À cette différence près qu'elle intervient sur le plus peuplé des quartiers de Besançon, là où elle réside et où son travail (assistante sociale) la conduit souvent, ce qui a grandement facilité son intégration. « Je suis agréablement surprise de la façon dont cela se déroule. Il n'y a jamais la moindre agressivité chez les personnes que je reçois individuellement ou en délégation au centre Nelson Mandela. Dans la salle d'attente, on voit les gens se parler, nouer des liens.



▲ **RUE BATTANT, EN COMPAGNIE DE MICHEL FOLIGUET, PATRON DU "19^e PARALLÈLE", EMMANUEL DUMONT PARLE ANIMATIONS MUSICALES.**

« C'est toujours convivial. Mieux même, certains reviennent quelques temps après pour me remercier. Cela prouve, si besoin était, que notre présence répond à une réelle attente et à un besoin de proximité avec la Ville et le maire. »

En majorité d'ordre personnel, les requêtes des habitants sont souvent en rapport avec ce qu'ils vivent au quotidien. « Le spectre des demandes est très large avec comme thématiques majeures la voirie, les espaces verts, le logement et l'emploi », explique Valérie Hincelin, en charge du vaste périmètre englobant Palente, les Orchamps, les Vaïtes et la Combe-Saragosse. « J'ai vécu là il y a quelques années et mes enfants y ont été scolarisés : cela m'aide aujourd'hui même si, je l'avoue, je ne me voyais pas remplir ce rôle dans le quartier où j'habite pour ma première expérience d'élue », poursuit celle qui, hors mairie, exerce le métier de coordinatrice du centre social de l'ASEP, dans le secteur voisin des Cras-Chaprais. Un sentiment partagé par Abdel Ghezali qui ne cache pas lui non plus combien le fait d'œuvrer sur un autre quartier (Clairs-Soleils) que le sien (Montrapon) lui convient mieux. « Cela me permet de me détacher de ce que je vis au quotidien même si les problématiques ne varient guère. Je pense ainsi avoir davantage de recul », confesse-t-il. Afin de jouer à fond la carte de la proximité, Valérie Hincelin change régulièrement le lieu de ses permanences. Après le logement-foyer des Lilas et la MJC Palente, spécialement les jours de marché parce qu'il y a foule, un local municipal rue Berlioz, c'est dans l'ancienne école des Quatre-Vents qu'elle accueille le public ce mois-ci. « Ma participation au futur conseil consultatif d'habitants, ma présence aux conseils d'école, dans les assemblées générales d'associations qui me sollicitent, aux diverses fêtes, lotos et autres galettes des rois qui rythment l'année, m'aident progressivement à faire mon « trou ». Si

Mode d'emploi

Si les cinq adjoints et la conseillère municipale déléguée, tous élus de quartier, bénéficient d'une grande liberté d'action dans leur mode de fonctionnement à condition de tenir au minimum une permanence par mois, l'essentiel de la logistique de leur engagement sur le terrain ainsi que le suivi administratif des demandes des habitants, relève de la direction Démocratie participative. « Nous assurons la réservation des salles, la publicité des lieux, dates et heures des permanences via des affichettes distribuées par l'entreprise d'insertion Intermed, et la présence d'un agent de développement, chargé du secrétariat des permanences puis du traitement des demandes », expose Didier Gendraud, adjoint délégué à la Démocratie participative et à la Citoyenneté. En clair, la personne qui sollicite un élu de quartier, reçoit dans un premier temps un courrier de remerciement puis, lorsque le problème posé nécessite l'intervention d'un ou plusieurs services (Voirie, Police municipale, Développement local...), une seconde lettre co-signée par les adjoints impliqués. « Nous travaillons pour que le délai entre la visite à la permanence et la réponse de la Ville n'excède pas dix jours. Une meilleure

► DÉMARCHE

réactivité de notre part va forcément de pair avec la mise en place de passerelles renforcées entre services et par des liens soutenus avec Proxim'Cité et Proxim'Social, ajoute l'adjoint en charge, également, des nouveaux Conseils consultatifs d'habitants dont sont membres de droit ces six élus de quartier. C'est une autre façon pour eux d'appréhender le territoire qui leur a été confié par le maire », conclut Didier Gendraud.

▼ **RÉGULIÈREMENT, LES PERMANENCES DE DANIELLE POISSENOT DÉBORDE DE L'HORAIRE IMPARTI. LA PREUVE D'UNE RÉELLE ATTENTE DES PLANOISIENS.**



► AMÉNAGEMENTS

l'on veut bien tenir son rôle, être clairement identifiée représentante du maire, il faut en passer par là. »

Assistés au niveau du secrétariat par un agent de développement, appartenant à la direction Démocratie participative, les élus de quartier s'emploient à réduire au maximum les délais de réponse. « Une bonne réactivité est indispensable pour la crédibilité de notre mission. Après chaque entretien, que la réponse soit positive ou non, un courrier est adressé à la personne que j'ai rencontrée. Et si sa demande nécessite l'intervention d'un autre service municipal, elle en reçoit un second, détaillé et co-signé par l'adjoint concerné et moi », poursuit Valérie Hincelin qui n'hésite pas à mettre en avant Proxim'Cité et Proxim'Social pour solutionner certains problèmes.

Dans un autre style, Fanny Gerdil, sur Montrapon et Fontaine-Écu, confie alterner volontiers l'institutionnel (Maison de quartier, logement-foyer Les Cèdres) et le moins conformiste (cafés, cours de danse de sa fille...) pour aller au devant des habitants. « J'aime bien les contacts à l'école, dans les magasins ou dans la rue, les discussions impromptues durant lesquelles mes interlocuteurs se livrent davantage. Je leur laisse ma carte et ils savent où me trouver. Pour ceux qui y auront accès, j'envisage de créer un blog (lien interactif) qui leur permettrait de gagner du temps entre deux permanences. » Autre périmètre, autre problématique à Battant, l'un des plus anciens et l'un des plus attachants quartiers de Besançon. « C'est presque le centre-ville, analyse Emmanuel Dumont. Pas de barres d'immeubles mais une âme parfois rebelle, une histoire, une ambiance que l'on ne retrouve pas ailleurs. Ici, ça bouge grâce à une population jeune et métissée. Battant, bien sûr, je connaissais déjà mais, depuis ma prise de fonction, j'en apprend toujours plus à chaque passage sur la vitalité du tissu associatif, l'attachement souvent viscéral des gens à leur cadre de vie, et l'engagement soutenu de certains acteurs économiques pour redynamiser le commerce. » Conseils des écoles, nouveau conseil consultatif des habitants, conseil d'administration des Bains Douches, travail en lien étroit avec Jacques Mariot, adjoint au Commerce, rencontres au fil des rues et des places..., l' élu se sent presque chez lui à Battant. « Je sais quand j'y vais et rarement quand j'en repars », lâche-t-il avec gourmandise.

Aux Clairs-Soleils, là même où, pendant deux ans et demi lors du mandat précédent, il occupa le fauteuil de co-président du défunt conseil de quartier, Abdel Ghezali se considère avant tout comme un membre de l'équipe dirigée par Jean-Louis Fousseret. « Je ne suis pas le maire du quartier, affirme-t-il, mais simplement un interface entre la Ville et les Bisontins. D'un côté, j'entends et je fais passer le message des habitants, de l'autre, je m'efforce d'expliquer la politique municipale en regard de la réalité du terrain. C'est ça que les

DES PLUS JEUNES AUX ANCIENS DES CLAIRS-SOLEILS, ABDEL GHEZALI EST À L'ÉCOUTE.

Terrains... d'entente

À ceux qui s'interrogent encore sur l'utilité des élus de quartier, voici deux exemples parmi d'autres où leurs interventions, après sollicitation des habitants, ont débouché sur du concret. Ainsi, rue Brulard, des jeunes, membres ou non du tout nouveau club de foot baptisé "Association des jeunes des 408" et présidé par Karim Abdi, avaient attiré à plusieurs reprises l'attention d'Annie Ménétrier sur le délabrement (filets en lambeaux) et la dangerosité (cailloux apparents, bordure envolée) du petit terrain de foot situé derrière le deuxième des trois bâtiments de la cité. Leur message a été entendu par l'élue qui, avec l'aval du maire, a obtenu que l'aire de jeu soit rénovée au printemps pour un coût total de 43 000 €, partagé à part égale par la Ville et Grand Besançon Habitat.



► D'ICI QUELQUES SEMAINES, ANNIE MÉNÉTRIER ET LES JEUNES DE LA CITÉ BRULARD SE RETROUVERONT SUR UNE AIRE DE JEU RÉNOVÉE.

À Planoise, au contraire, c'est la non construction d'une aire de jeu qui a résulté des démarches conduites par Danielle Poissenot. Redoutant en particulier de trop fortes nuisances sonores, un collectif de locataires du 14, rue de Franche-Comté ne souhaitait pas voir aménager un terrain de boules dans le parc d'aventures voisin, jugé trop proche de leurs fenêtres. Venus en délégation exprimer leur opposition lors d'une permanence de l'élue au centre Nelson Mandela, les riverains ont finalement obtenu satisfaction après un ultime arbitrage du maire. Auparavant, deux visites sur le site de l'adjointe de quartier, accompagnée par des représentants de la direction municipale des Espaces Verts, pilote du projet, avaient permis de mieux saisir toute la complexité du problème.

gens attendent en venant à mes permanences ou en me croisant à l'extérieur », enchaîne celui qui ajoute volontiers le porte à porte et les visites surprises à ses activités sur place. « Je ne suis pas naïf, conclut Abdel Ghezali. Je sais fort bien que, de par mes origines, les contacts sont plus faciles mais, quelle que soit la méthode adoptée, nous devons parler le même langage, celui de la proximité, de l'écoute et de la réactivité. »

P. I.





CENTRE-VILLE

Sous le signe du Progrès

CHACQUE ANNÉE DEPUIS 1969, L'ÉVÈNEMENT FAIT LES DÉLICES D'UNE FOULE CONSIDÉRABLE. ▲

Organisé par le Comité des Fêtes de la Ville, le 31^e carnaval de Besançon se déroulera le dernier week-end du mois sur le thème du Progrès. Samedi 28, six groupes de défilé animeront la Boucle. Un village associatif s'implantera place de la Révolution où une scène sonorisée présentera, de 14 h à 19 h, concerts et spectacles de danse. A 16 h, un défilé d'enfants sillonnera le secteur piétonnier et, à partir de 19 h, un défilé nocturne illuminera le centre-ville. La soirée se poursuivra à 20 h par un dîner dansant au Kursaal (sur réservation) et par un spectacle "show bands". Le lendemain

dimanche, dès 10 h, ne ratez pas les animations de votre quartier et soyez prêts à 14 h 30 pour le défilé géant qui, depuis le pont Battant, investira les rues de la vieille ville avec ses 21 chars et ses 30 groupes de défilés. Le concert final et les ultimes tours de manège, place de la Révolution, permettront de clore les festivités aux environs de 17 h, dans la liesse qui sied si bien à ce type de manifestation grand public.

Renseignements complémentaires : Direction Vie des quartiers au 03 81 61 51 11.

VELOTTE

Les jardins familiaux déménagent

Implantés jusqu'à présent chemin des Journaux, à droite du petit immeuble de cette rue, les jardins familiaux du quartier déménagent. « Pas très loin, souligne Jean-Claude Falcinella, président de l'association des jardins familiaux de Besançon, chargée de leur gestion et de l'animation. *Les jardins n'auront à se déplacer que d'une grosse centaine de mètres puisque les nouvelles parcelles sont en cours de délimitation juste à côté du stade.* ». Un changement de site imposé par le projet de construction de maisons de ville. « *Les terrains des jardins familiaux sont mis à notre disposition et équipés par la municipalité, explique Jean-Claude Falcinella. Par convention, chaque fois qu'un jardin nous est repris, un autre nous est donné, comme aujourd'hui à Velotte. Mais nous n'y perdons pas au change puisque ce nouvel emplacement comporte une trentaine de parcelles contre 16 précédemment.* ». Potagers et parterres de fleurs pourront dès la fin du mois intégrer ce nouvel espace, après la création d'une allée centrale, la mise en eau du site, l'installation de clôtures et de coffres individuels pour stocker les outils. Le succès de la formule est tel que malgré 362 parcelles à Besançon, « *on compte encore 70 personnes en liste d'attente* », conclut le président des Jardins.



▲ **DANS QUELQUES SEMAINES, LÉGUMES ET FLEURS EMBELLIRONT LE SITE.**

VELOTTE

La vigne sans réserve !



DU RÊVE À LA RÉALITÉ POUR DEUX AMOUREUX FOUS DU VIN ET UN OCTOGÉNAIRE RAVI.

Les habitants ont du talent : la preuve avec Alain Vittot, installé à Velotte, qui, en 2007, s'est lancé dans un audacieux challenge : faire son vin ! « Sans mon frère Jean, un passionné diplômé en viticulture et œnologie, je n'aurais pas tenté l'aventure », confie-t-il. Sauf que Jean habite aux États-Unis... et qu'ils n'ont pas de vignes sous la main pour concrétiser leur rêve, jusqu'à la rencontre avec Emile Bourguignon, sans doute le plus vieux viticulteur jurassien encore en activité. Implanté à Vincelles, au sud de Lons-le-Saunier, ce propriétaire de 83 ans, dont la dernière vendange remontait à 2003, accepte de louer sa vigne aux deux frères et de leur prodiguer quelques précieux conseils. L'aventure du "Domaine des 3" (à la fois pour le nom du trio mais aussi pour les trois cépages - chardonnay, savagnin, poulard utilisés -, pouvait commencer. « Nous avons engagé un ouvrier agricole pour le gros œuvre - taille, liage, traitements des 6,5 hectares, etc., explique Alain. Mais il a fallu s'occuper de réviser le tracteur, de trouver une cave, des fûts, des bouteilles, bref tout le matériel nécessaire ainsi qu'une équipe soudée et unie pour la vendange. Je suis allé sur place quasiment chaque week-end pendant des mois et 15 jours à temps plein pendant les vendanges ». Avec une production de près de 30 000 bouteilles, le "Domaine des 3" propose une large palette : chardonnay, assemblage, crémant - dès cet automne - et marc du Jura. Avis aux amateurs.

Alain Vittot : 03 81 51 54 42 et bientôt www.domainedes3.com

SAINT-FERJEUX

Le bric-à-brac de la Buanderie

L'accueil de jour "La Buanderie" propose un bric-à-brac, dimanche 15 mars de 8 h à 14 h, à la Maison de quartier Rosemont - Saint-Ferjeux, avenue Ducat. Un appel est lancé à tous ceux qui veulent faire don d'objets et vêtements divers pour qu'ils les déposent à l'accueil de jour (1 B, rue de la Pelouse), du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Le produit de la vente est destiné à améliorer le quotidien des personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, le jour de la manifestation, il sera possible de prendre un café sur place avec une pâtisserie.

Renseignements complémentaires au 03 81 41 08 40.



GRETTE - BUTTE

Le Printemps des arts

Les contraintes du quotidien, ses aléas comme ses détails sans importance : autant de prétextes à la création artistique pour l'association d'Ici et d'Ailleurs, qui a travaillé main dans la main avec la Maison de quartier. Fruits de cette collaboration, les diverses expositions, animations et créations réalisées autour de cette thématique par les enfants comme les habitants pour la 2^e édition du "Printemps des Arts", du 17 mars au 4 avril, qui investit la Maison de quartier. Les enfants des centres de loisirs, les écoles du secteur, les ados et les adultes, tous ont travaillé en ateliers depuis le mois de novembre sous la houlette du plasticien Hugo Shüwer-Boss qui explique : « Il fallait créer une dynamique autour de ce thème du quotidien... mais davantage encore autour de l'art que des arts plastiques ». Un succès pour cette opération qui a impliqué une centaine de personnes, dont on peut découvrir sur place les productions variées, comme ce marteau en équilibre sur un clou ou cet ordinateur revisité... D'autres animations sont prévues durant ces trois semaines : inauguration par les élèves du Conservatoire (le 17 mars), marché à la culture (le 18), musique classique et démonstration équestre (le 19) etc. A déguster sans modération. Programme complet à la Maison de quartier - 31 bis, rue Brulard. Tél. 03 81 87 82 40

UN "TRAFFIC" TEMPORAIRE DE BIBELOTS ET D'HISTOIRES.

BATTANT

Parcours intérieurs et autres rencontres

Piloté par la graphiste Priscillia Thénard, voilà un projet qui réveille les curiosités. Celles que l'on doit aux objets qui nous entourent, auxquels on ne prête pas forcément attention mais qui accompagnent fidèlement notre décor parce que, pour une raison ou pour une autre, ils sont irremplaçables, qu'ils soient chargés d'histoire, de souvenirs, d'émotions, en un mot qu'ils fassent sens. Pourquoi ne pas découvrir dans un contexte différent, l'objet cher à son voisin par exemple, son pouvoir d'évocation et de rapprochement ? A l'Espace associatif et d'animation des Bains Douches, l'échange est une notion à forte plus-value, d'où l'idée de cette "décothèque" : les habitants du quartier confient à d'autres un objet de leur choix et prennent en dépôt le bibelot, le tableau, ce petit plus décoratif et chargé d'affectif, venu d'ailleurs. A chacun ensuite de rédiger un texte sur cette intrusion singulière, d'imaginer sa provenance culturelle et de se plaire à en détourner la signification, comme on accepte et s'approprie le vécu de quelqu'un d'autre. Pour fixer ces échanges, le photographe Yves Petit fonde une lecture nouvelle de l'objet réimplanté ailleurs. L'occasion de capter des portraits et de raconter les gens. Contraire à la banalité, et même vainqueur de ce que la vie de tous les jours peut receler d'ordinaire, ce projet où s'épousent dimension artistique et univers intimes, constitue l'essence d'une œuvre collective, participative. A partir de cet automne et jusqu'à l'été prochain, celle-ci exprimera ces "parcours intérieurs",



ce "trafic temporaire de bibelots et d'histoires" qui seront présentés à l'espace du Gymnase en septembre pour finalement constituer la matière d'un livre. Au côté de ses quelque 130 participants, les élèves de l'école d'Arènes, explorateurs de la vie de leurs grands-parents, s'associent à cette démarche, somme toute inclassable mais génératrice de rencontres puisque toutes les générations ont leurs objets fétiches, fantoches, et leur mot à dire.

PLANOISE, CLAIRS-SOLEILS, MONTRAPON/FONTAINE-ECU

Musez ! Carnavalez !



COMME TOUJOURS, LES ENFANTS SERONT LES ROIS DE LA FÊTE.

Cette année, le carnaval de Planoise se met aux couleurs de l'Amérique du Sud, aux sons de ses musiques et de ses danses. Les Francas, Kéolis, Pari, la maison et le comité de quartier donnent rendez-vous aux habitants mercredi 4 mars à 14 h 30 sur l'esplanade Ile-de-France pour un grand défilé latino. Aux Clairs-Soleils, c'est le samedi 21 à partir de 16 h 30 que s'ébranlera, depuis les rues Danton et Boissy d'Anglas, un défilé familial en fanfare qui se clôturera au centre Luther King par un buffet froid participatif suivi d'une soirée dansante. Le même jour, le quartier Montrapon - Fontaine-Ecu entre en effervescence et sort masqué pour un cortège au départ de l'église Saint-Louis, à 14 h, jusqu'à l'école Brossolette où un bal costumé attendra tout le monde.

Informations : Coordination jeunesse
Direction Vie des quartiers au 03 81 61 51 11.



Permanences des élus en mars

Montrapon - Montboucons - Montjoux - Fontaine-Ecu :
Adjointe au maire Fanny Gerdil.
Permanences samedi 7 de 10 h à 12 h,
logement-foyer des Cèdres
rue Kepler ;
jeudi 19 de 14 h à 16 h,
antenne Maison de quartier
26 B, rue de Fontaine-Ecu.

Palente - Orchamps - Combe Saragosse - Vaïtes :
Adjointe au maire Valérie Hincelin.
Permanence mercredi 11 de 9 h à 11 h,
ancienne école des Quatre-Vents
chemin de Vieilley.

Clairs-Soleils - Vareilles :
Adjoint au maire Abdel Ghezali.
Permanence vendredi 13 de 17 h 30 à 19 h 30,
centre Martin Luther King
67 E, rue de Chalezeule.

Grette-Butte :
Conseillère municipale déléguée Annie Ménétrier.
Permanence vendredi 13 de 16 h à 19 h,
maison de quartier
31 Bis, rue du général Brulard.

Planoise - Châteaufarine :
Adjointe au maire Danielle Poissenot.
Permanence samedi 14 de 10 h à 12 h,
centre Nelson Mandela
13, avenue de l'Ile-de-France.

Battant :
Adjoint au maire Emmanuel Dumont.
Permanence samedi 28 de 9 h à 12 h,
centre d'animation des Bains-Douches
1, rue de l'Ecole.

Renseignements complémentaires au 03 81 41 53 73.

PLANOISE

Apprendre à devenir parent



▲ UNE UNITÉ D'ACCUEIL UNIQUE EN FRANCHE-COMTÉ.

« C'est un lieu conçu pour entourer et soutenir une mère fragilisée, angoissée ou isolée par l'arrivée de son enfant ; c'est donc un endroit accessible dès la sortie de la maternité ou dans les semaines qui suivent », souligne la psychologue Dominique Pluche-Galmiche. Ce lieu, c'est l'Unité d'Accueil Père-Mère-Bébé, situé à Planoise depuis avril 2007. Un lieu de paroles, où les mères et leurs bébés, les pères et les femmes enceintes peuvent venir, librement, gratuitement, sans rendez-vous, parler de leurs inquiétudes, échanger avec d'autres parents et recueillir les conseils de professionnels. Née de la rencontre de deux équipes, celle de la maternité de la Polyclinique de Franche-Comté et celle du Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de Novillars, cette Unité d'Accueil unique en Franche-Comté, reliée aux structures de périnatalité du Doubs, regroupe un collectif pluridisciplinaire composé d'une sage-femme, d'une pédopsychiatre, d'une éducatrice, d'une

psychomotricienne et de trois psychologues. « L'idée était de créer un lieu de ressources, non spécialisé, rassurant, mais aussi de soins où l'on puisse agir tôt », explique Angélique Roy, la sage-femme. Si le but de l'Unité est de déceler et prendre en charge les troubles psychiques, relationnels ou médico-sociaux qui peuvent survenir dès le plus jeune âge, il n'en reste pas moins un lieu d'accueil pour toute personne se posant des questions, tout simplement, et ressentant le besoin de parler. De l'allaitement, de la prise de poids, des pleurs, du sommeil, de la solitude, de l'anxiété, de la fatigue, de l'irritabilité... L'année dernière, l'Unité a donné près de 1 000 consultations, reçu 130 femmes, 85 bébés et une trentaine de pères.

Unité d'accueil Père/Mère/Bébé
11, rue de Reims. Tél. 03 81 88 33 62.
Ouvert aux parents et leurs bébés (jusqu'à 1 an) le mardi et le jeudi de 13 h 45 à 15 h 45 et le vendredi de 10 h à 12 h ; aux femmes enceintes le vendredi de 9 h à 10 h.

THEATRE

« La Vie burale »

Entretien Soutenu par la Ville dans le cadre du dispositif « Émergences », un spectacle étrange et drôle présenté par la Compagnie KA au théâtre de l'Espace du 17 au 20 mars.

L'intrigue, qui dure une heure et demie environ se déroule dans un bureau. Un univers clos où le personnage central, Antoine, passe la majeure partie de son temps. Progressivement, son travail empiète sur sa vie privée et devient le but essentiel de ses préoccupations. Le texte, alerte et incisif, est écrit par Hervé Blutsch, un auteur parisien qui n'en est pas à son coup d'essai. Quant à la mise en scène, elle est l'œuvre de Catherine Hugot venue au théâtre après une solide formation de marionnettiste. La troupe qu'elle dirige, « la Compagnie KA », a vu le jour lors de la rencontre précisément avec l'auteur de *La Vie burale*, au début de l'année 2000.

Catherine Hugot, pourquoi avoir donné le nom « KA » à votre troupe ?

Le KA, dans l'Égypte ancienne, est représenté par une statuette en terre cuite que l'on plaçait dans le sarcophage près du corps

du défunt. Son utilité ? Accueillir l'âme du mort afin qu'elle puisse rester auprès de lui pour l'éternité. D'où l'emploi des marionnettes dans mon spectacle qui sont sensées représenter les collègues de bureau d'Antoine. D'ailleurs trois comédiens sur scène prêtent leur concours pour les animer.

Quel message avez-vous voulu faire passer dans ce spectacle ?

L'auteur se défend d'avoir introduit un quelconque message dans son texte. Mais nous savons que le langage ou les écrits véhiculent implicitement un message. L'art pour l'art, s'il existe, n'est rien d'autre qu'une déviance négative dans la création artistique. Personnellement, j'en vois un. Certaines personnes, trop consciencieuses, se laissent envahir par leur boulot. Si bien qu'ils finissent par ne plus savoir séparer leur vie privée de leur vie professionnelle. On peut appeler ça « un vide existentiel ». Dans notre monde mo-

derne où l'on nous demande de faire toujours plus et d'être toujours plus performants, les pressions subies en permanence sont telles que nous n'arrivons plus à mettre une distance entre notre vie personnelle et le reste...

Vous avez obtenu le soutien de la ville de Besançon par le truchement du dispositif « Émergences ». Pouvez-vous nous en dire plus ?

Le dispositif « Émergences » nous a aidés financièrement. Donc c'est grâce à lui que nous avons pu monter notre projet. Il nous a mis également en contact avec le théâtre de l'Espace. Autrement dit sans ce soutien, notre spectacle serait resté dans les cartons. Mais il faut dire aussi qu'avant cela, la troupe s'est fait connaître pendant « les Rencontres Jeunes Créations » au cours desquelles nous avons présenté deux spectacles, l'un en 2002 et l'autre en 2005. On a « émergé » pour ainsi dire à ce moment-là. Donc ça nous a donné un coup de pouce et les choses ont été plus faciles pour nous par la suite.

La pièce se déroule dans le bureau d'une entreprise privée. Pourquoi l'auteur a-t-il tenu à cette précision ?

L'auteur a pris comme exemple le travail dans un bureau d'une entreprise privée parce qu'il trouve que l'engagement du personnel est soumis à des contraintes constantes de la part de la direction. Les employés sont obligés de s'impliquer davantage. Dans l'administration, la façon d'aborder le travail n'est pas la même. L'auteur pense que les contrôles s'exercent différemment et de ce fait n'obtiennent pas forcément les mêmes résultats. C'est en tout cas son point de vue.

Quels sont vos souhaits pour le futur ?

D'abord que ce spectacle soit bien accueilli par le public bisontin. Ensuite, que l'on puisse décrocher des contrats nous permettant de le monter sur d'autres scènes, en Franche-Comté et ailleurs en France...

CHANSON

Aldebert fait l'école buissonnière

À l'affiche Tous les petits garçons connaissent ses chansons et toutes les petites filles connaissent ses mélodies. Alors attention les secousses, Aldebert déboule avec ses *Enfantillages* et c'est vrai qu'il a d'la r'source...



Pour louper l'école, Aldebert ferait n'importe quoi. Avec quelques cancrs du binaire, il poursuit sa tournée démarrée il y a peu pour se prolonger jusqu'à l'été 2010. Tout juste quatre mois après sa sortie, l'album *Enfantillages* ne connaît pas la crise. Près de 40 000 exemplaires écoulés, plusieurs semaines au top des classements, la tournée s'imposait. Le Bisontin, qui avait peur du noir, s'expose en pleine lumière. « Les musiciens tout comme moi, nous évaluons l'impact que ces chansons peuvent avoir sur le jeune public. Sur scène, nous avons reconstitué un décor de chambre d'enfant, le pianiste est dans l'armoire, le batteur dans un lit entouré de peluches », raconte-t-il. En scénarisant les concerts, Aldebert et ses copains de (grande) classe jouent la carte de la proximité avec le public et renvoient toute l'énergie présente sur le disque. Il fallait bien que les enfants assistent au spectacle comme des grands. « C'est un vrai concert, avec de vrais musiciens et pas mal de surprises. J'ajoute quelques chansons de mon répertoire habituel », dévoile le chanteur. Pas question de proposer une sorte de comédie musicale, d'ailleurs, c'est pas plus compliqué que ça, les ingrédients essentiels de ce spectacle se résument à une recette toute simple : la famille, au grand complet dans un joli paysage, qui se balade en tonges. Que du bonheur !

Le concert du 17 mars est déjà complet, mais que les retardataires se rassurent, Aldebert reviendra le 6 mai prochain au Théâtre musical de Besançon.



La Vie Burale au théâtre de l'Espace - 3, place de l'Europe. Représentations les 17 et 20 mars à 20 h 30, les 18 et 19 mars à 19 h

INITIATIVE

Au chœur de l'orchestre

L'orchestre de Besançon Franche-Comté, depuis plusieurs saisons, participe au projet pédagogique et artistique baptisé « un chœur d'enfants au chœur de l'orchestre ». Cette initiative ludique implique ici la participation de 200 élèves de cours élémentaire de l'école Brossolette à Besançon, de Marchaux, École-Valentin et Ornans. À partir de sa propre programmation musicale de la saison, l'orchestre, à l'occasion d'interventions ponctuelles, propose une sensibilisation à l'écoute musicale. Aidés également par trois intervenants professionnels et par leurs enseignants, les enfants obtiennent rapidement une autre vision de la musique symphonique. À travers la pratique du chant choral, ce projet repose également sur le



regard et l'écoute. Les *Six Choral Songs* du compositeur britannique Ralph Vaughan Williams servent cette année de cadre de travail. Plutôt que de toucher une élite, c'est avec des moyens simples mais efficaces que ces compositions s'adaptent facile-

ment au chant de foule.

Chœurs d'enfants au chœur de l'orchestre – lundi 16 mars à 9 h 30, 10 h 45 et 20 h au Théâtre Musical ; mardi 17 mars à 9 h 30, 10 h 45 et 20 h au Centre d'Animation et de Loisirs d'Ornans

THEATRE

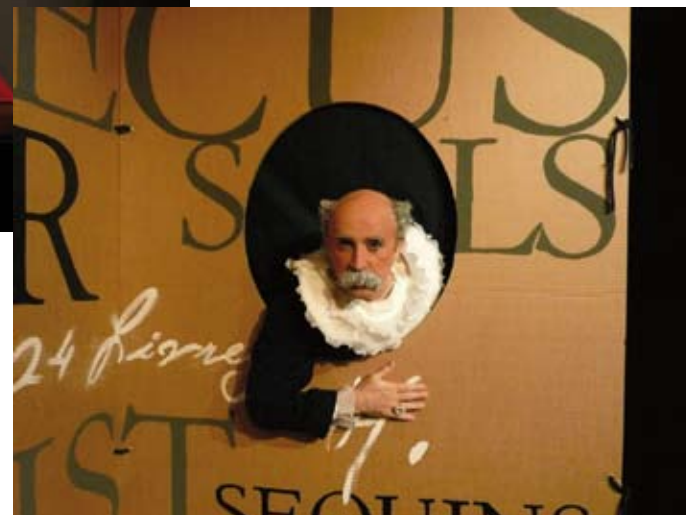
Une compagnie pas avare du tout !



Un nom gourmand, très terroir, pour la compagnie de théâtre amateur La Cancoillotte créée en 1990 par un groupe d'amis attirés par les planches et les pièces de boulevard. Montée en association, la petite troupe de départ affiche aujourd'hui une soixantaine de membres de tous âges et de tous horizons, qui partagent le goût du répertoire, contemporain souvent, à veine comique toujours. « *Feydeau, Labiche, Goldoni, Anouilh, Wilde, Kataïev, nous montons chaque année une pièce différente et la jouons sur les scènes (CDN, Kursaal, théâtre Bacchus, théâtre*

musical) bisontines », explique la présidente Marie-Dominique Bretagne. Aux plaisirs du jeu et du travail de coulisses, s'ajoute – contrairement à ce que pourrait laisser entendre le titre de leur dernière pièce – celui de la générosité ! « *En 2008 nous avons joué L'Avare au profit de PANI qui œuvre pour l'éducation des enfants du Bénin. Un succès total qui nous a décidés à reprendre la comédie de Molière cette année au Petit Kursaal* » annoncent Jean Perrot (Harpagon) et Pierre Arnaud (metteur en scène). Deux dates à retenir en mars le samedi 28 (à 15 h et 20 h 30) et le dimanche 29 (à 15 h).

Réservation : 03 81 61 02 68 (le soir)



CROSSINGATE Looted Passion (Autoproduction)

Alors là, c'est du lourd, du costaud, du viril. Crossingate fait dans l'efficacité en pratiquant un black métal avec un son large comme ça. Depuis leurs précédents forfaits, un EP 6 titres en 2002 et un 4 titres baptisé 2K6 sorti en 2007, les cinq Bisontins ont sérieusement durci le mouvement. Des titres agités, d'autres moins assassins, constituent l'essentiel d'un contenu bardé de décibels et de rage. Pensez donc : 2 guitares affûtées comme la hache d'un bourreau, 1 batterie de type propulsion nucléaire, 1 basse qui n'en demandait pas tant et 1 chanteur qui ne s'est pas contenté d'un passage au petit conservatoire de Mireille. Pour tous les fans de Lamb of God, Soilword ou encore Pantera, voici qui devrait compléter la panoplie (mais ne rompt pas). Le Looted Tour a démarré à l'automne 2008, les hostilités ne font que commencer. Quoi que vous fassiez, vous n'échapperez pas à la déferlante Crossingate. Disponible chez tous les bons armuriers.



En concert au Cylindre le samedi 28 mars.



AOMAR Évasion (Autoproduction)

Aomar Chouïef est d'origine kabyle, les voyages lui ont donné le goût des métissages. À son image, la musique arabo-andalouse présentée ici est un savant mélange d'influences issues du répertoire traditionnel. Teintée de hip-hop, de blues et de rock indien (!), la musique d'Aomar est une invitation au dépaysement. Remarquablement entouré, le musicien s'est attardé du côté d'Alger pour enregistrer la quasi-totalité de ces chansons, seuls quelques titres ayant été mis en boîte du côté de Besançon. Cet album garde toute sa cohérence et possède un charme indéniable. Ayant bénéficié des Fonds de Soutien aux Initiatives Étudiantes de l'Université et du Crous, ce premier opus est une véritable réussite.

THE ELECTRIC Midnight Riots (Le courant passe)

Ils ont bien écouté Blondie, The Cars et tous ceux qui, entre 1978 et 1982, ont pratiqué cette sorte de disco-rock-punk. Nos trois Bisontins usent encore leurs pantalons sur les bancs de l'école pourtant dans leurs repères encombrés, ils évitent la réalité, misent sur la beauté et le beau frisson. En trio faut pas rigoler, mieux vaut assurer, un son direct, une sophistication à peine masquée. The Electric n'est pas un groupe à la mode, encore moins un teenage band ordinaire, c'est juste un groupe éternel qui possède une classe folle. On ose imaginer cet enchevêtrement de rythmiques saccadées, on devine des phrases musicales simples mais cruciales. Profitez-en, 5 titres c'est court, alors avant qu'ils ne disparaissent dans l'abîme des intouchables, branchez-vous sur ces nouveaux « électriciens ». www.myspace.com/soelectric



La CHARRUE et les ETOILES

DU 24 AU 27 MARS 2009
SEAN O'CASEY
MISE EN SCÈNE IRÈNE BONNAUD

avec Dan Artus, Assaad Bouab, Bernard Escalon, Marie Favre, Adeline Guillot, Anne-Laure Luisoni, Roman Palacio, Sophie-Aude Picon, Roland Sassi, Martine Schambacher, Edmond Vullioud

STILLE NACHT

DU 31 MARS AU 3 AVRIL 2009
UN SPECTACLE D'ALEXANDRA FLEISCHER & JOACHIM LATARJET

avec Alexandra Fleischer, Joachim Latarjet, Alexandre Théry

03 81 88 55 11 www.nouveautheatre.fr
nouveautheatre
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BESANÇON
ET DE FRANCHE-COMTE

RUGBY

L'OB mise sur sa formation

UNE MÊME AMBITION ANIME MICHEL VERNEREY (DANS LES TRIBUNES) ET SES JOUEURS SUR LE TERRAIN.

Depuis sa création à la fin de la seconde guerre mondiale, l'Olympique Bisontin a connu bien des hauts et des bas. Mais, même dans les moments les plus délicats, l'esprit de l'Ovalie s'est perpétué et a toujours soufflé fort du côté



du stade de Montrapon où le club paraît cette fois s'être donné les moyens et les structures nécessaires pour évoluer vers le haut. Jean-Pierre Millet, à l'OB depuis 40 ans, ancien joueur, observateur privilégié et actuellement entraîneur explique : « On tient cette fois à vraiment nous appuyer sur la formation pour évoluer et avancer dans la hiérarchie. Si des joueurs viennent grossir la troupe de l'extérieur, c'est uniquement pour apporter un plus, à condition que ça ne perturbe pas la vie du groupe ».

C'est ainsi que l'équipe fanion, actuellement engagée en Fédérale 3, a essentiellement pour base l'ancien collectif junior. Jean-Pierre Millet est d'ailleurs fier d'égrener les noms de ses joueurs "made in OB", les Desforêt, Bergerot, Guillous, Plaçon et autre Vaillant, revenu d'Oyonnax. Le collectif, jeune, affiche d'énormes qualités. « Mais il faut encore le laisser mûrir »

note le coach, toujours aussi passionné. Et d'ajouter, tout sourire : « Nous nous comportons bien dans notre championnat et nous visons la qualification pour les play-offs avec un calendrier à venir plutôt favorable. Si d'aventure, l'accession en Fédérale 2 survient plus tôt que prévu, bien sûr, on ne la refuserait pas ». Mais l'hiver rigoureux et sa litanie de terrains impraticables ont largement perturbé le bon ordonnancement de la saison. Nombre de matches ont ainsi été remis en janvier et février, au point que la fin de l'hiver et le printemps s'annoncent particulièrement chargés pour rattraper le temps perdu. « En tout cas, martèle-t-il, mes joueurs se sont entraînés normalement au rythme de trois séances par semaine depuis début janvier. Je les sens prêts. Ils ont vraiment des fourmis dans les jambes et ont soif de compétition ».

« On vise la Fédérale 2 »

Depuis juin dernier, l'OB a changé de président. Les rênes sont dorénavant tenues par Michel Vernerey, restaurateur de profession, arrivé au club voici 5 ans et qui ne cache pas son ambition : « Il existe un vrai potentiel rugby à Besançon. Économiquement, aussi à plus près des universités, c'est là que le rugby a les meilleures chances de prospérer dans la région. Notre club est le premier en nombre de licenciés, fort de ses 450 membres. Au plan sportif, notre but est d'accéder à la Fédérale 2 dans les trois ans, donc pour 2011. De plus, ça coïnciderait avec la réalisation du projet de nouvelles installations auxquelles nous réfléchissons depuis un bon moment déjà avec les services municipaux ».

LA BISONTINE

Souignée au crayon rouge dans tous les calendriers des Vététistes de la région, La Bisontine se déroulera le dimanche 5 avril. Organisée par le Besançon Cyclos Randonneurs, cette 13^e édition proposera, au départ de la Malcombe entre 8 et 10 h, trois parcours fléchés aux reliefs variés : 25, 35 et 50 km. A plusieurs endroits stratégiques, les participants pourront se restaurer avec des boissons et aliments énergétiques. Renseignements et inscriptions auprès de Jacques Gibert au 06 70 97 42 80 et 03 81 83 30 48.

RIVES DU DOUBS

Les inscriptions pour l'édition 2009 des Rives du Doubs programmée le dimanche 5 avril et, en particulier, le 10 km qualificatif pour les "France", peuvent se faire sur internet - www.le-sportif.com - avec paiement en ligne ou au siège du club organisateur, l'ASPTT Besançon - 4, rue Demangel.

Renseignements complémentaires : ASPTT Besançon au 03 81 47 20 20 ou besancon@asptt.com

COURSE D'ORIENTATION

"Balise 25" organise un stage d'initiation et de perfectionnement à la course d'orientation les mercredi 4 (complexe sportif des Torcols), vendredi 6 (forêt de Chailluz) et samedi 7 mars (forêt de Chailluz), de 14 h à 16 h. Les séances sont ouvertes à tous et le matériel (carte et boussole) mis à disposition. Si la pratique d'une discipline sportive en pleine nature vous séduit, n'hésitez pas à franchir le pas. Renseignements et inscriptions : 03 81 48 07 75 ou 06 68 87 64 53 ; chtivaly@wanadoo.fr ; www.balise 25.fr

CARNAVAL SUR GLACE

La patinoire La Fayette accueillera mercredi 18 mars, de 14 h 15 à 16 h 45, son traditionnel Carnaval sur glace, avec une animation musicale spécifique pour les plus petits. A souligner que les patins seront gratuits pour tous et que les enfants costumés recevront un petit cadeau dans l'après-midi. Renseignements complémentaires au 03 81 41 23 00.

JARDINAGE

La star du printemps



force et vigueur et assure la floraison aux premiers rayons de soleil. Pour s'épanouir, la plante préfère le plein soleil ou la mi-ombre, mais toujours à l'abri des vents. Avec ses couleurs franches et variées, ses pétales effilés ou dentelés, la tulipe n'aura pas de mal à faire votre bonheur. Elle réveille votre intérieur et comme par magie, la maison sort de la torpeur des mois d'hiver d'un seul coup, d'un seul.

Poussez la gaieté jusque dans vos assiettes car les fleurs de la tulipe sont comestibles. Préférez les tulipes odoriférantes, elles ne le sont pas toutes, leur saveur sera ainsi légèrement fumée. La fleur en forme de gobelet peut être farcie ou frite sous forme de beignets que vous servirez tièdes. Les pétales, quant à eux, seront coupés en lamelles pour aromatiser les légumes, les salades et même les rôtis. Pour les plus fins gourmets, vous pouvez disposer les pétales sur une pâte feuilletée à cuire à blanc afin de la parfumer délicatement.

Originaires d'Asie centrale, autour de la mer Noire, la tulipe est aujourd'hui très fortement cultivée par nos amis bataves... Ah la Hollande... l'autre pays de la tulipe !

Roland MOTTE



Difficile d'y couper avec les beaux jours qui reviennent ! La tulipe, c'est l'incontournable du moment pour peu qu'on ait installé les bulbes au jardin l'automne dernier. Mais si, cette année, vous avez passé votre tour, ne vous inquiétez pas, les fleuristes pourront vous proposer des fleurs coupées à foison. C'est qu'il y a du monde sous l'appellation "tulipe" : plus de 15 familles, près de 130 espèces et environ 6 000 variétés. Pour les recalés de la technique, il suffit de retenir que la tulipe est une plante vivace bulbeuse à floraison printanière que l'on installe en terre ou en pot dès l'automne. La période hivernale ou plus exactement son repos hivernal est indispensable car il lui donne

La question des auditeurs de France Bleu Besançon

Puis-je repoter mes plantes vertes maintenant ?

Le printemps est effectivement la bonne période pour repoter ses plantes d'intérieur. En général, une plante doit être repotée tous les 3 ans afin de lui permettre de se développer normalement. A chaque repotage, prévoyez un pot de diamètre supérieur au précédent : il n'est pas conseillé d'installer votre plante dans un pot beaucoup plus grand car la plante viendrait à stresser par manque de repère et pourrait ainsi dépérir. A partir de mai et jusqu'à octobre, les apports d'engrais sont nécessaires mais veillez à bien respecter les doses prescrites afin de ne pas brûler le végétal. Reprenez des arrosages réguliers et selon la plante, la brumisation peut être encore nécessaire !

Tous les samedis matin de 9 h à 10 h, Roland Motte répond en direct à vos questions jardin... sur France Bleu Besançon.

D'une aube à l'autre (éditions Titon)

Florent Cardinaux, photographe de talent, suit le trajet de la lumière en vallée du Doubs. Mais plus que des paysages, ce qui le séduit, c'est la présence des fleurs dans la brume ou l'azur, des insectes dans l'or du couchant, des oiseaux aux



aguets au bord de l'onde. William Chauvin, journaliste, interprète les images en composant des haïkus, petits poèmes épurés, qui sont le reflet d'une nature surgie d'un monde originel.

Jean Garneret et l'ethnologie Régionale (Folklore comtois)

Noël Barbe et François Lassus publient les actes des journées d'études de décembre 2008 consacrés à une figure emblématique, l'abbé Garneret, créateur du Musée populaire comtois de la Citadelle et du Musée des maisons comtoises à Nancray. On lira avec intérêt les contributions de Joseph Pinard, de Fernand Frachebois, de Jean-Louis Clade, ainsi que l'évolution de la revue Barbizier.



Dans un pays de Cocagne (Rue de l'échiquier)

Ce livre d'entretien avec Jean-Guy Henckel fait connaître une personnalité attachante, un soixante-huitard fidèle, devenu un animateur social hors pair, fondant à Besançon le premier jardin de Cocagne dans l'intérêt de travailleurs en difficulté et de consommateurs sensibles aux produits bios. Le réseau Cocagne compte aujourd'hui 100 jardins en activité, 3 000 salariés en contrat d'insertion, 15 000 adhérents consommateurs.



Tu seras pirate mon fils (Rouge Safran)

Annelise Heurtier nous présente Archibald, un pirate renommé qui a su élever son fils unique dans la connaissance et la fierté de son art. Nul doute qu'il deviendra le plus grand pirate de tous les temps ! Et voici que ce fils adoré trahit ses origines et lui avoue sa décision de devenir "un marin honnête" ! Quelle déception et quel scandale ! Rasurons-nous, ce drame familial finira par s'arranger pour la joie des jeunes lecteurs et même peut-être pour l'amusement des plus grands.

Jean DEFASNE





APNEE

← PHOTO DE FAMILLE DU BUC PLONGÉE À L'HEURE DE L'ENTRAÎNEMENT.



LIVRE

Des Intendants du Roi aux Préfets de la République

C'est le récit de 250 ans de vie administrative comtoise, dans un même lieu tout spécialement bâti à cet effet : l'Hôtel de la Préfecture de Région, ancienne intendance de Franche-Comté, a vu passer nombre de personnalités et aura vécu tous les événements importants de la Nation. Son architecture majeure, ses décors préservés vous sont révélés dans un ouvrage abondamment illustré, sous la plume de quatre spécialistes, et de Jacques Barthélemy, Préfet de Région, qui en signe la préface (Editions du Sekoya).

Incroyable mais vrai !

En provenance du Grand Est mais également de Bourgogne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Suisse et d'Italie, une cinquantaine de concurrents prendront part, dimanche 29 mars, à une compétition interrégionale d'apnée. Au programme, dans le bassin de la piscine Mallarmé, trois épreuves - apnée dynamique avec palmes, apnée dynamique sans palmes et apnée statique - avec pour chacune un classement et, pour les trois réunies, un classement "combiné". Au rayon des performances, même si aucun des participants ne fait partie du gratin mondial, on ne peut qu'être

impressionné par les distances et les chronos annoncés : 140 m sous l'eau avec palmes, 70 m sans palmes et plus de 5 minutes en apnée statique. Pour le BUC plongée, club support, ce premier grand rendez-vous bisontin doit servir d'indispensable répétition avant l'organisation, espérée, d'une manche de Coupe de France en 2010. Avec là, un niveau d'ensemble nettement plus relevé et des "perfs" en rapport : 200 m, 90 m et plus de 9 minutes !

Pour en savoir plus :
<http://buc25.free.fr>
 ou apnee.buc25@free.fr

TOUR DE FRANCE

Jeu-concours n° 2

Il fallait répondre 10 (plus petit nombre de coureurs au classement général final en 1919) et 482 km (plus longue étape de l'histoire du Tour entre Les Sables d'Olonne et Bayonne en 1919) aux deux premières questions de notre jeu-concours qui se poursuit ce mois-ci. Rappelons qu'il est possible de gagner des invitations pour deux personnes au village d'hospitalité des collectivités partenaires, le 18 juillet prochain, date de 14^e étape de la Grande Boucle qui reliera Colmar à la capitale comtoise (199 km). Pour décrocher les précieux sésames, il suffit de bien répondre aux deux questions posées ci-contre, de découper le coupon réponse et de le renvoyer à la rédaction de BVV (2, rue Mégevand - 25034 Besançon Cedex) avant le 15 du mois en cours. Autre solution : répondre en ligne en se connectant sur le site www.besancon.fr, rubrique Tour de France sur la page d'accueil. Attention ! En cas de nombreux ex æquo, un tirage au sort déterminera les deux gagnants mensuels. Par ailleurs, BVV offrira à l'ensemble des personnes ayant correctement rempli au moins un des cinq questionnaires étalés de février à juin, le droit de participer au grand tirage au sort final avec, comme principaux lots, un vélo de compétition et deux tenues complètes de coureur. La remise des prix se déroulera le 18 juillet au village d'hospitalité, après l'arrivée du peloton.

Après tirage au sort, MM. Jean-Claude Franchequin et Philippe Bouveresse sont les deux premiers lauréats de notre concours.

M^{lle} M^{me} M.

Adresse

N° tél.

Question n° 1 : Quel a été le premier étranger à remporter le Tour ?

Question n° 2 : En quelle année, le vainqueur du Tour a-t-il franchi pour la première fois la barre des 30 km/h de moyenne générale ?

Bulletin à renvoyer à : Jeu BVV
 Tour de France 2009 - 2, rue Mégevand
 25034 Besançon cedex





À suivre...



Récit Dieudonné a annulé son spectacle à Besançon, raison de plus pour réfléchir.

Nous vivons de plus en plus dans l'instant ; un événement chasse l'autre. L'immédiatité du temps médiatique nous empêche de prendre du recul. Dommage, car il faut toujours essayer de comprendre ce qui alimente les passions. Peu de temps après la mise en scène provocatrice par Dieudonné du compère négationniste Faurisson, a éclaté le scandale de l'évêque intégriste Williamson. Leur comportement s'explique par un antisémitisme dont les racines sont multiples et souvent oubliées. J'avais sursauté quand, il y a peu, de jeunes Bisontins issus de l'immigration avaient voulu fonder un Parti Populaire Français, ignorant que la marque avait déjà été déposée, avec le parti fasciste lancé en 1936 par Doriot.

« La France aux Français »

Dans le Doubs, le P.P.F. s'était doté d'un organe mensuel *Le Travailleur Comtois*. La lecture de la presse du P.P.F. est édifiante. Le slogan majeur, sans cesse ressassé, c'était : « *La France aux Français* ». « *Charité bien ordonnée commence par soi-même, charbonnier est maître chez soi. A l'usine, l'ouvrier français a souvent la plus mauvaise place ; le plus bas salaire ; le travail ralentit et c'est l'ouvrier français qui est jeté sur le pavé. Le commerçant et le petit artisan français sont éliminés par les étrangers. Les usines à capital français ne sont pas à direction française. Et pourtant le bon sens, le raisonnement, la logique, sont des qualités bien françaises. Paris centre du monde, les lettres, les arts, le progrès sont français. Cela va-t-il durer ? Réclamons notre droit de justice, d'équité, la place et toute la place aux Français en France. Dans l'usine, l'ouvrier français doit réclamer par le contrat collectif que l'embauchage et la composition du personnel de l'entreprise soient de 90 à 95 % de Français et que le contrôle pour ce pourcentage soit respecté. Le*

Français est intelligent, il peut diriger, commander, travailler et remplir, s'adapter et assimiler n'importe quelle tâche, responsabilité et travail. La France aux Français. Assez de cette situation paradoxale où l'invité est maître du logis. »

En mai 1938, *Le Travailleur Comtois* dressait un réquisitoire contre le Front Populaire : sous son gouvernement, les frontières ont été largement ouvertes aux travailleurs étrangers, en particulier aux immigrés politiques de toutes les nations qui se sont installées chez nous pour faire concurrence aux Français. Etaient visés particulièrement les Juifs qui avaient pu fuir les persécutions en Allemagne.

Dans la foulée, en juillet 1938, sous le titre « *Français de contrebande* » on pouvait lire : « *non seulement, on naturalise à tour de bras des étrangers, trop souvent indésirables, dont la race, la culture et la mentalité sont foncièrement différentes des nôtres, mais voici qu'on leur permet de s'affubler de noms bien français, afin d'échapper à l'attention de l'opinion publique. Un Weismann né en Bulgarie substitue à son nom un peu trop voyant celui de Vernet qui évidemment sonne mieux à nos oreilles* ». En ce temps où la France était encore largement agricole (dix fois plus d'exploitations qu'aujourd'hui) un appel était lancé aux paysans : « *L'agriculture joue de malheur. La sécheresse et les gelées sont venues compléter l'œuvre néfaste du Front Populaire... Unissez-vous... contre les ploutocrates, les mercantis et les Juifs dont la fortune est faite de la misère et des souffrances des peuples laborieux !...* »

Le P.P.F. était antisémite. Il s'en prenait à Jean Zay, « *indigne d'être ministre* ». *Le Travailleur Comtois* publia une liste de journalistes juifs, les « *Blum, Rosenberg, Lévy, Moch, Weil : tous des noms bien français comme nos lecteurs peuvent en juger* ». Le P.P.F. dénonçait « *le fumier de l'égoïsme capitaliste... le luxe*

insolent... le patron rapace, jamais le capitalisme n'a voulu accorder une parcelle d'améliorations sociales au travail »...

Vocabulaire gauchiste ? Il faut savoir que le leader du P.P.F., Doriot avait été un haut responsable du parti communiste et que, sous l'occupation, le chef de l'autre parti pro-nazi, Déat, avait été un des espoirs du parti socialiste. C'est encore un sujet tabou que d'évoquer la dérive vers l'extrême droite d'une fraction de la gauche et de l'extrême gauche (voir sur ce point mon livre du « *Noir au Rouge* »). On connaît beaucoup mieux l'antisémitisme d'origine religieuse. Ce qu'il faut rappeler c'est la responsabilité de ceux qui ont du poids dans l'opinion. L'antisémite le plus connu à Besançon fut le docteur Biérix. Ses écrits virulents s'en prenant à Léon Blum, « *Quistiti de ghetto, corniaud qui n'est même pas de chez nous, râleux, vivisectionné dès les premiers jours de sa naissance* » (allusion à la circoncision), ne l'empêchèrent pas, ce qui donne à réfléchir, d'être élu député de Besançon en 1936. J'imaginai que cet homme deviendrait un farouche promoteur des mesures anti-juives de Vichy. Pas du tout ! Rencontrant M. Kreisler (fourreur bien connu à Besançon) au début de l'occupation, le Dr Biérix n'insulta pas son interlocuteur et lui confia que les Juifs seraient regroupés à Madagascar sur un territoire qui serait mis à leur disposition. On sait que des projets similaires avaient été échafaudés concernant l'Ouganda.

Les « naturalisés de fraîche date »

L'histoire du Dr Biérix illustre bien la responsabilité des intellectuels : l'élé de Besançon était violent dans sa prose mais n'aurait pas fait de mal à une mouche. Par contre, les déséquilibrés, qui avaient été fanatisés par sa prose, sont hélas passés à l'acte en s'engageant dans la milice.

Il faut bien comprendre un fait : les périodes

de crise engendrent la recherche de boucs émissaires (voir les manifestations de salariés anglais contre la main-d'œuvre immigrée). On imagine mal aujourd'hui la formidable vague de xénophobie qui déferla dans le contexte de la crise des années 30. Même une fraction de la bourgeoisie juive vivant en France depuis longtemps fut atteinte. J'ai été stupéfait quand j'ai constaté que Moïse Lévy, sénateur-maire de Gray et bienfaiteur de sa ville, avait déposé en 1938 une proposition de loi tendant à restreindre les droits des « *naturalisés de fraîche date* ».

Quand on connaît le passé, on doit mettre à sa juste place l'action de ceux - peu nombreux - qui allèrent à contre courant. Je pense en particulier au Père Chaillet, jeune jésuite franc-comtois qui, à travers une série de conférences et un livre, dénonça l'antisémitisme hitlérien. En janvier 1939, il écrivait : « *Chassé du logement qu'il occupe, empêché d'exercer une profession, n'ayant même pas la permission de s'asseoir sur un banc public, le Juif est traqué comme une bête fauve* ». Parallèlement, ce même religieux, dans son livre « *L'Autriche souffrante* » affirmait : « *Le 3^e Reich entend résoudre, le problème de la pureté de la race par l'extermination impitoyable de ceux que les lois de Nuremberg livrent sans défense au déchaînement des pires instincts de l'antisémitisme* », et déclarait « *ne pouvoir se résigner à un silence complaisant et complice* ».

Comment oublier que sous l'occupation, le Père Chaillet fonda les cahiers de *Témoignage Chrétien* qui publièrent en 1942 un numéro diffusé à 20 000 exemplaires, intitulé « *Antisémites* » et considéré aujourd'hui comme une contribution exceptionnelle à la réfutation de l'idéologie raciste. C'est par exemple dans ce dossier que l'on trouve ce passage admirable : « *Quand Pascal s'écriait : « Toute la dignité de l'homme est dans la pensée », quand Descartes affirmait que : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée », quand Montesquieu disait que : « Tout homme porte en soi la forme de l'humaine condition » eussent-ils consenti à ajouter que c'était vrai, sauf bien entendu, en ce qui concerne le Juif ? »*

Il ne faut pas être chauvin, mais nous ne sommes pas suffisamment fiers de notre compatriote qui fut la plus grande figure de la Résistance spirituelle. Je n'oublie pas ce que m'avait dit, lorsqu'il était préfet du Doubs, Claude Guéant, auditeur d'une conférence que j'avais consacrée au Père Chaillet : « *Je ne suis pas franc-comtois mais je ne comprends pas pourquoi dans cette région, on ne fait pas mieux connaître une personnalité de cette dimension* ». Nul n'est prophète... mais quand même... **Joseph PINARD**

HISTOIRE

“Village noir” sur les remparts

L'été 1905 à Besançon a été particulièrement animé avec l'arrivée de la 2^e étape du 3^e Tour de France cycliste (BVV 331), les deux représentations du « Buffalo Bill's wild west show » (BVV 332) et le « Village noir ». Du 8 au 17 juillet, sur les remparts Dérasés, *Le Petit Comtois* relate l'installation d'une vingtaine de tentes regroupant 60 sujets marocains et soudanais, hommes, femmes et enfants. Une exposition grandeur nature en quelque sorte où la bonne société bisontine pouvait, contre un droit d'entrée de 60 centimes pour les adultes et de la moitié pour les enfants et militaires, observer de près les mœurs de ces représentants de nos lointaines colonies. « *Un rassemblement intéressant du point de vue ethnologique et scientifique ainsi qu'un spectacle de la plus haute moralité*, explique le quotidien avant de préciser à ses lecteurs *qu'ils peuvent sans crainte visiter le village indigène* ». La construction au centre du campement d'un pavillon à la fois école et mosquée, doté d'une cuisine des plus primitives, ajoutait encore à la curiosité du public qui se pressait chaque jour entre 10 h et 23 h. Le clou de l'exposition fut la grande fête du 14 juillet durant laquelle, selon *Le Petit Comtois*, « *les cris aigus et les youyous donnèrent à l'assistance l'illusion du désert* ». Autre temps fort de cette journée spéciale, la cantate à Mahomet interprétée par Mbareck, chanteur soudanais, pour le repos de l'âme d'Announ Faradji, décédé brutalement deux jours plus tôt. En l'espace de quelques jours, ce dernier, qui jouait les « rabatteurs » à l'entrée du village, était devenu grâce à son physique exceptionnel la coqueluche de toute la ville et le centre de toutes les conversations. Partout, rapporte *Le Petit Comtois*, on entendait à chaque coin de rue les « *Vous avez vu Announ ?* » ou « *Comment ! Vous n'avez pas encore vu Announ ?* ».



A L'ÉPOQUE, UNE EXPOSITION GRANDEUR NATURE ET CHARGÉE D'EXOTISME.

LA RECETTE DU MOIS

Le dos de cabillaud, caramel d'endives au curry de Anthony, le chef de "L'Annexe"



«tent» une cuisine à base de poissons frais, en provenance directe de Boulogne-sur-Mer, associés à des légumes frais, précédant des desserts maison élaborés par Laurent. Le tandem a gagné son pari. "L'Annexe" est l'une des meilleures adresses de notre ville. La recette proposée est à leur image : simple, peu onéreuse, et goûteuse.



▲ **GOÛTEZ ! VOUS NOUS EN DIREZ DES NOUVELLES !**

Pour 4 convives il vous faut :

4 pavés de cabillaud, 8 endives, 500 g de miel, 3 cuillerées de curry en poudre, 25 cl de crème liquide, sel, poivre du moulin.

Coupez les endives dans la longueur, enlevez le coeur, effilochez les au couteau, réservez. Blondisez le miel dans une casserole, ajoutez le curry, laissez caraméliser à feu doux.

Ajoutez les endives, sel, poivre. Laissez cuire 5 minutes, égouttez en récupérant le jus de cuisson. Mettez celui-ci dans une casserole, ajoutez la crème et laissez réduire. Poêlez le cabillaud côté peau, dans un peu d'huile d'olives pendant 3 minutes, retournez le avant de le placer dans un plat et le mettre au four (Th. 6 ou 180°) pendant 6 minutes. Sur chaque assiette, déposez un fond d'endives, et posez le pavé de cabillaud dessus avant de napper de sauce. Un vin blanc fruité style Sancerre, Pouilly Fumé fera l'affaire en accompagnement. Bon appétit !

André-Hubert DEMAZURE

"L'Annexe"

11, rue du Palais de Justice.

Tel. 03 81 53 17 12.

Fermé le lundi soir, samedi midi et dimanche.

"L'Annexe", depuis plus de 40 ans, est le rendez vous des gourmets. Fondée par Hermann, chef charismatique, "L'Annexe des Aviateurs" devient le rendez vous des journalistes, avocats, magistrats, libraires qui s'y retrouvent, loin du protocole, dans une ambiance conviviale. Viendront ensuite Marylène, hôtesse charmante et cordon bleu, la famille Braillard et son jeune et talentueux chef, David, qui maintiennent la tradition. En 2007, Laurent Dornier, pur "montagnon", cuisinier par vocation, formé par l'excellent chef Ferreux du "Poker d'as", passé pendant 8 ans par les cuisines du célèbre "Saint-Pierre", prend le relais. Ce maître pâtissier, s'associe à Anthony Pinheiro, jeune chef, formé en particulier au "Pot d'Étain" à Belfort et chez Jean-François Maire (le Valentin). A deux, avec le concours de Thomas, second en cuisine, et de Christophe, maître d'hôtel, ils « inven-



▶ LES SUDOKUS DE PHILIPPE IMBERT

Une grille de Sudoku est composée de 9 carrés de 9 cases soit 81 cases. Le but du jeu est de parvenir à inscrire tous les chiffres de 1 à 9, sans qu'ils se répètent, dans un ordre quelconque dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque carré de neuf cases. Tout le monde peut jouer, il suffit d'être patient et surtout logique !

5		7	3			8	2	
3	8		4	5			6	9
4			7					3
		1		9	8	4	7	
9								2
	2	3	1	4		6		
	6				7			5
1	7			3	4		8	6
	3	5			6	9		

FACILE

8	2				1			
6			3	8			9	2
5					2	8	4	3
		5			7			
2			5	4				9
			1			5		
7	1	2	8					4
3	4				2	9		1
			4				7	

MOYEN

2		5	9	8				4
	9			2		3		
			1			8	2	
	3		5	1	8			
4	2						6	5
			4	6	2		8	
	4	1			6			
		2		4			3	
	8			3	5	2	1	

DIFFICILE

URGENTES & NUMÉROS UTILES

www.besancon.fr/urgence

SAMU	03 81 53 15 15 ou 15
POLICE	03 81 21 11 22 ou 17
POMPIERS	18
GENDARMERIE	03 81 81 32 23
HOPITAL	03 81 66 81 66
SOS MEDECINS	08 26 88 24 24
MEDECINS DU MONDE	
- Consultations gratuites	03 81 51 26 47
CENTRE ANTI-POISON	
- Besançon SAMU	15
- Lyon	04 72 11 69 11
- Nancy	03 83 32 36 36
TRANSFUSION SANGUINE	03 81 61 56 15
CENTRE ANTI-RABIQUE	03 81 21 82 09
CENTRE D'ALCOOLOGIE ET DE TABACOLOGIE	03 81 81 03 57
DROGUE INFOS SERVICE	0 800 231 313
SIDA INFOS SERVICE	0 800 840 800
TRANSPORTS SANITAIRES D'URGENCE (ATSU)	03 81 52 12 12
SOS AMITIE	03 81 52 17 17
SOS CONTRACEPTION IVG	03 81 81 48 55
SOLIDARITE FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES	03 81 81 03 90
ANTENNE ENFANCE ADO	03 81 25 81 19
ENFANCE MALTRAITEE	119
ENFANCE MALTRAITEE ET ABUS SEXUELS	03 81 21 81 43 - 03 81 21 81 44
SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	03 81 41 22 60
LIGNE BLEUE 25	03 81 25 82 58
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	03 81 83 48 19
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES	03 81 41 21 22
CROIX D'OR DU DOUBS - ALCOOL ASSISTANCE	03 81 50 03 40 (répondeur 24 h/24)
SOS ALCOOL	03 81 88 64 63
AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION	03 81 83 03 19
NUMERO D'URGENCE SANS ABRI	115
LA PORTE OUVERTE	03 81 81 03 04
L'AUTRE CERCLE	06 89 02 17 43
MISSION DISCRIMINATIONS (VILLE DE BESANÇON)	03 81 78 84 77
HALDE (HAUTE AUTORITE POUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE)	0 810 005 000

DECHETTERIE DU SYBERT - SITE DES TILLEROYES

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi, de 8 h 30 à 17 h 30 ; dimanche, de 8 h 30 à 13 h.

SOLEA - CENTRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE
03 81 83 03 32

CORRESPONDANTS DE NUIT
0 810 600 116

SERVICES D'URGENCE PHARMACEUTIQUE
www.besancon.fr/pharmaciadesgarde

- Dimanche 15 mars : Perchaud (Chaprais), 30, avenue Fontaine Argent, 03 81 80 01 55
- Dimanche 22 mars : Moyse (Centre Ville), 20, rue de la République, 03 81 81 32 69
- Dimanche 29 mars : Chauvelot (Planoise), Centre commercial Les Epoisses, 03 81 52 21 50
- Dimanche 5 avril : Fein (Chaprais), 27, rue de Belfort, 03 81 80 34 19

FORMALITES ADMINISTRATIVES

(Cartes d'identité, passeports, sorties de territoire, listes électorales, état civil, cimetières, attestations d'accueil, etc.)

• **Mairie de Besançon**
2 rue Mégevand
(entrée C, 1^{er} niveau) du lundi au samedi matin de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél : 03 81 61 50 50. Fax : 03 81 61 50 99
Courriel : formalites@besancon.fr et etat-civil@besancon.fr
Site internet : www.besancon.fr/formalites

• **Points publics**
- *Clairs-Soleils*, 67 E rue de Chalezeule.
Tél : 03 81 87 82 20. Fax : 03 81 47 72 61
- *Montrapon*, 7, rue de l'Épitaphe.
Tél : 03 81 87 82 50. Fax : 03 81 52 70 98
- *Planoise*, 6, rue Picasso.
Tél : 03 81 87 80 15. Fax : 03 81 51 39 21
Horaires : du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 18 h ; vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h
Permanence décès-transport de corps tous les dimanches matin de 9 h 30 à 11 h 30.
Renseignements : 03 81 61 52 60.

CHIRURGIENS DENTISTES DE SERVICE

- Dimanche 15 mars : Dr Dupont, 11, rue Pasteur, 03 81 21 23 23
- Dimanche 22 mars : Dr Duquet, 3, allée Ile-aux-Moineaux, 03 81 80 63 42
- Dimanche 29 mars : Dr Euvrard, 3, rue de la Poste, Saône, 03 81 55 73 95
- Dimanche 5 avril : Dr Flusin, 1, square St Amour, 03 81 81 15 84

DEPANNAGES-REMORQUAGES

- Du 6 mars au 13 mars : Carrosserie Valero, 03 81 80 27 26
- Du 13 mars au 20 mars : Espace dépannage, 03 81 41 12 12
- Du 20 mars au 27 mars : City Car, 03 81 41 12 12
- Du 27 mars au 3 avril : Iemmolo, 03 81 50 13 32

VETERINAIRES DE GARDE

Les week-ends et jours fériés, pour toute urgence, 03 81 52 43 32

URGENTES HOSPITALIERES

• Pour solliciter une intervention médicale d'urgence **15**

En se rendant au CHU :

Hôpital Jean Minjot (Bd Fleming) : urgences médicales, chirurgicales, psychiatriques et cardiologiques de l'adulte.

Hôpital Saint-Jacques (Place Saint-Jacques) :

- Urgences gynécologiques et obstétriques (pavillon mère-enfant)
- Urgences pédiatriques (pavillon Bersot)

DEPANNAGES :

- GDF **0 810 433 125 (24 h/24)**
- EDF **0 810 333 025 (24 h/24)**
- Eaux (Mairie) **03 81 61 59 60**
ou **03 81 61 51 54**

(astreinte technique municipale : interventions d'urgence en dehors des heures de bureau sur installation située avant le compteur général)

TAXIS BISONTINS

- Esplanade Gare Viotte **03 81 80 17 76**
- taxis - auto-radio **03 81 88 80 80**

MOBILIGNES **0 825 002 244**

INFORMATIONS ROUTIERES

0 800 100 200

METEO **0 892 680 225**

HORLOGE PARLANTE **36.99**

MAIRIE **03 81 61 50 50**

OFFICE DE TOURISME **03 81 80 92 55**

PREFECTURE **03 81 25 10 00**

PROXIM'CITE **0 800 253 000**

PROXIM'SOCIAL **0 805 012 530**

ALLO SERVICE PUBLIC **39.39**

Besoin d'aide pour résoudre une difficulté d'ordre social ou administratif ?

Proxim'Social
0805 01 25 30

Appel gratuit depuis un téléphone fixe

Accès au service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Accueil : 9 rue Picasso

CCAS de Besançon
www.besancon.fr

SUDOKUS

5	1	7	3	6	9	8	2	4
3	8	2	4	5	1	7	6	9
4	9	6	7	8	2	5	3	1
6	5	1	2	9	8	4	7	3
9	4	8	6	7	3	1	5	2
7	2	3	1	4	5	6	9	8
8	6	4	9	2	7	3	1	5
1	7	9	5	3	4	2	8	6
2	3	5	8	1	6	9	4	7

FACTILE

8	2	3	9	4	1	7	6	5
6	7	4	3	8	5	1	9	2
5	9	1	6	7	2	8	4	3
1	3	5	2	9	7	4	8	6
2	8	7	5	6	4	3	1	9
4	6	9	1	3	8	5	2	7
7	1	2	8	5	6	9	3	4
3	4	8	7	2	9	6	5	1
9	5	6	4	1	3	2	7	8

MOYEN

2	1	5	9	8	3	6	4	7
8	9	4	6	2	7	3	5	1
7	6	3	1	5	4	8	2	9
6	3	7	5	1	8	4	9	2
4	2	8	3	7	9	1	6	5
1	5	9	4	6	2	7	8	3
3	4	1	2	9	6	5	7	8
5	7	2	8	4	1	9	3	6
9	8	6	7	3	5	2	1	4

DIFFICILE

du lundi au vendredi
8h - 12h
14h - 18h

PROXIM'CITÉ

0800.25.3000

APPEL GRATUIT

Pour signaler les anomalies (éclairage, voirie, tags, poubelles...) que vous constatez dans la rue, sur les places, les espaces verts... et obtenir une intervention des services de la Ville rapidement.
proximote@besancon.fr - www.besancon.fr/proximote

Améliorons ensemble notre cadre de vie Besançon